

LA MALADIE SE PROPAGE
EN ALGÉRIE

**4 DÉCÈS
ET 335 CAS DE
GRIPPE PORCINE**

Page 6

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 830 Jeudi 3 décembre 2009 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

RETOUR DE L'ENFANT
PRODIGE

**MAHIEDDINE
KHALEF MANAGER
GÉNÉRAL
DES CANARIS ?**

Page 12

GOVERNEMENT, UGTA ET PATRONAT DISCUTENT LE SNMG

UNE TRIPARTITE... ET ALORS !

Lire en pages 2 et 3



REVALORISATION DU SNMG, ENTRE ATTENTES ET EXIGENCES ÉCONOMIQUES

Le Dr Mebtoul : «Il n'y a pas de véritable politique salariale»

La tripartie (Gouvernement, UGTA et patronat public et privé), tient ses assises, depuis hier, pour décider du seuil de la revalorisation du SNMG (Salaire national minimum garanti).

PAR S. BELHOCINE

Il semble que l'on se dirige vers une augmentation qui se situe dans une fourchette comprise entre 3.000 et 5.000 DA. C'est d'ailleurs, l'avis du docteur Abderrahmane Mebtoul, économiste et président de l'Association de l'économie de marché qui «souhaite que l'on ne dépasse pas les 5.000 DA», autrement dit, affirme-t-il, «c'est la redistribution de la rente», remarquant qu'«en Algérie, il n'y a pas de véritable politique salariale». Pour le Docteur, ce n'est



Chaque fin de mois, c'est la ruée vers les guichets.

Ph. / Midi Libre

pas le problème des salaires qui pose problème, mais «la mauvaise gestion des dépenses publiques». Des dépenses importantes, estimées à 200 milliards de dollars qui, selon lui, avec «une bonne gouver-

nance seraient réduite à 150 milliards de \$», prévenant contre «un possible retour de conjoncture comme en Espagne et à Dubaï», qui ont investi dans la construction. En Algérie, dit-il «80% des projets

sont dans les segments des infrastructures et logements», avec des taux d'intérêts ou des bonifications supportés par le trésor public. Le risque de retour de conjoncture est grand, souligne-t-il, affirmant que les pouvoirs publics doivent investir «dans la production, le savoir, pour la création d'emplois et par là l'amélioration du pouvoir d'achat des citoyens».

L'économiste évoque la hausse significative du taux d'inflation, qui risque de rendre caduc toute augmentation des salaires, l'attribuant «à la faiblesse de la régulation du marché». Il estime que les pouvoirs publics, «ne maîtrisent pas l'ensemble des éléments de l'économie nationale». Et parmi ces éléments, Abderrahmane Mebtoul cite le marché informel qui occupe 30% du marché et brasse 40% de la masse monétaire en circulation et affirme qu'il serait «suicidaire» pour le pays de continuer sur cette voie. Pour l'économiste, l'inflation constatée n'est pas rendue par

«la crise du logement» (2 ou 3 salaires pour une famille vivant sous le même toit), «la sphère informelle qui joue un grand rôle» et enfin, les salaires fictifs distribués aux gens (dispositifs de pré-emploi et encouragement à la création d'emplois). Il estime qu'il y a «2 fondamentaux» pour une bonne politique salariale. A savoir, «la bonne gouvernance et la revalorisation du savoir». Or, déplore-t-il, «on privilégie la redistribution de la rente», qualifiant certaines mesures prises par le gouvernement d'«inaccoutumées» et expliquant que la mauvaise gouvernance engendre «la corruption». Pour lui, «il faut une mutation systémique» pour remettre le train sur les rails, et regrette l'exclusion des syndicats autonomes des discussions de la tripartite. «Le monologue, n'est pas mobilisateur», a-t-il souligné, estimant cela est «contreproductif pour le pouvoir lui-même.»

S. B.

ILS EXIGENT L'ABROGATION DE L'ARTICLE 87-BIS ET UN SNMG À 40.000DA

Les syndicats autonomes «n'attendent rien» de la tripartite

PAR YOUNES DJAMA

Les syndicats autonomes de l'éducation ont été unanimes à affirmer «ne rien attendre» de la tripartite, qui réunit, depuis hier, les trois partenaires que sont le gouvernement, l'UGTA et le patronat autour de trois sujets-phares inscrits à l'ordre du jour, à savoir l'évaluation du Pacte économique et social, le Salaire national minimum garanti (SNMG) et le Code du travail.

«Nous n'attendons rien de la tripartite dès lors que l'article 87-bis n'est pas abrogé», affirme d'emblée Meziane Meriane secrétaire national du Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest), dans une déclaration faite hier au *Midi Libre*. Dès lors, ajoute-t-il,

quelle que soit la nature de l'augmentation, acquise au demeurant, «elle n'aura aucun impact palpable pour les travailleurs». L'avis de M. Meriane est dûment partagé par les porte-paroles du Conseil national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Cnapest) et le Conseil des lycées d'Algérie (Cla), respectivement Messaoud Boudiba et Idir Achour. «Sans l'abrogation de l'article 87-bis, le SNMG n'aura aucune valeur», a estimé Messaoud Boudiba dans une déclaration faite à notre journal. M. Boudiba a affirmé que la tripartite a depuis «longtemps perdu son sens et, au lieu de tripartite, on devrait la renommer bipartite dès lors que le rôle de l'UGTA est réduit à celui de simple pion». «Nous n'avons pas confiance en cette tripartite», a-t-il encore soutenu

avant de plaider pour un SNMG de 40.000DA. Il a rappelé, à ce propos, la récente étude que son syndicat a conduite et qui a fait ressortir que le salaire minimal «vital» qui puisse garantir les conditions de vie élémentaires pour un fonctionnaire ne doit pas être inférieur à 38.000DA. Rappelons que cette revendication, d'un SNMG à 40.000DA, a également été défendue par le Snapest et le Cla. Messaoud Boudiba demande à ce que les syndicats autonomes «représentatifs» du secteur de l'éducation soient systématiquement «impliqués» dans toutes les discussions engagées par le gouvernement autour des questions économiques et sociales. «Depuis que l'UGTA a signé le Pacte économique et social avec le gouvernement, rien n'a été réalisé. C'est pourquoi, nous nourrissons le fol

espoir de voir le gouvernement changer d'interlocuteur pour se rediriger vers les syndicats autonomes», a plaidé Messaoud Boudiba. Dans un communiqué rendu public le 1^{er} décembre, le Cla, lui aussi, «ne se fait pas d'illusions» et s'inscrit en position de méfiance par rapport aux «faux espoirs» que les précédentes tripartites ont nourris et que l'actuelle se fait fort de reproduire. Pour l'organisation d'Idir Achour, à défaut de traiter les «vraies questions» qui intéressent les travailleurs, cette 13^e tripartite opéra pour le durcissement des lois relatives au droit de grève et de manifestations et le renforcement des lois permettant le recours à la justice «pour réprimer tout mouvement social revendicatif».

Y. D.

LE RASSEMBLEMENT DES CONTRACTUELS RÉPRIMÉ

PLUS DE 30.000 ENSEIGNANTS EN QUÊTE D'INTÉGRATION

PAR MINA ADEL

Alors que les syndicats autonomes sont plutôt occupés par la tenue de la tripartite, les enseignants contractuels, eux, se sont rassemblés, hier, encore une fois, devant le palais du Gouvernement. Ils tentaient de solliciter l'intervention du président de la République pour le déblocage de leurs situations socioprofessionnelles «instables» qui durent, pour certains, depuis près d'une dizaine d'années. Plus d'une centaine de contractuels, venus de plusieurs wilayas du pays, ont répondu favorablement à l'appel du Conseil national des enseignants contractuels affilié au Syndicat national autonome du personnel de l'administration publique (Snapap). La cause défendue via cette action est «la confirmation des enseignants contractuels dans leurs postes de travail, prenant en considération leurs années d'expérience dans le secteur». Face à cette manifestation, un dispositif sécuri-

taire exceptionnel a été mis en place. Ce dernier a tenté d'empêcher les manifestants de rejoindre le palais du Gouvernement. Une bonne partie des enseignants s'est retrouvée encerclée et prisonnière à l'intérieur du parc de la «Liberté», situé à quelques encablures seulement du lieu de leur rendez-vous. Se voyant refuser le droit de manifester leur colère, les contractuels frustrés se sont interrogés sur «le pourquoi de l'interdiction d'une manifestation pacifique alors qu'elle est permise par la loi».

Les policiers, armés de matraques, ont tenté vainement d'expliquer, tout en bouclant les deux issues du jardin, qu'ils ne font qu'appliquer les ordres. Devant l'insistance des enseignants voulant quitter «leur cage», les agents de l'ordre ont carrément recouru à la force sous les cris assourdissants des enseignants. L'un d'entre eux, ayant reçu un coup de matraque au niveau du ventre, sera vite transféré vers l'hôpital par les éléments de la Protection civile. «Jusqu'à quand resterons-nous

contractuels», «basta aux promesses», «que perdra l'Algérie si nous sommes permanisés à nos postes?», sont, entre autres, les slogans scandés par les enseignants. Faut-il dire que la satisfaction de leur doléance et l'intégration de l'ensemble des contractuels ne semble pas possible, du moins dans le proche avenir, vu que le nombre des postes de travail programmé ne peut éponger les milliers de contractuels qui attendent leur intégration.

«Le nombre de postes destinés au secteur de l'éducation ne doit pas dépasser les 12.000 postes, dont les différents travailleurs du secteur de l'éducation».

8.000 postes pour les enseignants est un taux dérisoire devant la demande de plus de 30.000 contractuels», A noter que le ministre de l'Éducation nationale, Boubekour Benbouzid avait désigné, le 17 novembre passé, date butoir pour intégrer ces enseignants définitivement à leurs postes de travail.

M. A.

ILS OBSERVENT, CE MATIN, UN SIT-IN DEVANT LE PALAIS DU GOUVERNEMENT

Les syndicats protestent contre leur exclusion

La rencontre tant attendue de la tripartite s'est tenue hier à Alger sans les syndicats autonomes. Cette exclusion est celle de trop pour les fonctionnaires du secteur public déjà en ébullition depuis quelques semaines déjà et qui se disent «marginalisés» des discussions politiques du gouvernement. Pour protester contre cette démarche «non approuvée» par l'ensemble des syndicats autonomes, un sit-in se tiendra ce matin devant le palais du Gouvernement sous la tutelle de l'Intersyndicale qui semble être déterminé à faire entendre sa colère et son indignation des pouvoirs publics. «Nous dénonçons cette exclusion contraire au principe du pluralisme syndical. Ce n'est plus une tripartite, c'est une réunion gouvernementale à huit clos, qui n'apportera pas grand-chose à la vie sociale», a déclaré, hier au *Midi Libre*, le président du Syndicat national autonome public de l'administration publique (Snapap), Mourad Tchiko. «Cette rencontre n'est pas reconnue par les fonctionnaires publics que nous sommes», a-t-il ajouté. Selon ce dernier, les protestataires qui ont répondu favorable à cette contestation sont, le Snapap, le Cla (Conseil des lycées d'Algérie), Satef (Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation), Cnapest (Conseil national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique), et le Cnes (Conseil national de l'enseignement supérieur). Il faut dire que les syndicalistes ne nourrissent plus de grands espoirs quant à voir une amélioration de leur situation socioprofessionnelle après la tenue de la tripartite.

Amel Benhocine

DÉBUT, HIER, DES TRAVAUX DE LA 13^{ÈME} TRIPARTITE

3.000 DA d'augmentation pour le SNMG ?

De quel ordre sera la réévaluation du salaire national minimum garanti (SNMG) ? Telle est la question qui revenait le plus, hier, à l'ouverture des travaux de la treizième tripartite. Car cette rencontre entre le gouvernement, le syndicat UGTA et les organisations patronales, est presque exclusivement dominée par cette question, quand bien même d'autres points non moins importants sont inscrits à l'ordre du jour.

PAR AMINE SALAMA

Les spéculations allaient ainsi bon train hier dans les coulisses de la Résidence Djenane El Mitak, lieu de la tenue de cette rencontre, et si d'aucuns prédisaient une augmentation de l'ordre de 3.000, ce qui porterait le SNMG à 15.000 DA, les plus optimistes soutiennent que la réévaluation sera plus importante puisque, indiquaient ils en se référant à leurs bonnes sources, le gouvernement entend porter le SNMG à 18.000 DA au lieu des 12.000 DA actuellement. L'UGTA, qui a déclaré par la voix de ses dirigeants qu'elle ambitionne



Abdeldjihad Sidi Said, Ahmed Ouyahia et Boualem Merrakchi, hier, à l'ouverture de la tripartite.

de revendiquer une augmentation qui dépasse les 2.000 DA, va t'elle finir par avoir gain de cause ? Tout porte à le croire tant les alors les organisations patronales n'ont fait montre jusque là d'aucun signe pouvant indiquer leur refus de souscrire à une hausse de plus

de 2.000DA car pour les entrepreneurs algériens, seule compte la contrepartie que ne manquera pas de leur offrir le gouvernement, notamment en termes de réduction des charges fiscales et parafiscales. Le gouvernement est resté réservé sur la question et n'a

laissé filtré aucune information pouvant renseigner sur le montant de cette hausse très attendue, malgré son insuffisance comme le clament les syndicats autonomes particulièrement. Cela dit d'autres points, inscrits à l'ordre du jour et énoncés hier par le

ministre du Travail, Tayeb Louh, ont été au centre des débats. Ainsi, outre le SNMG, les trois partenaires ont discuté de six autres dossiers que sont les récents développements économiques sur la scène nationale, bilan et perspectives du dispositif de départ en retraite avant l'âge légal, les allocations familiales, les mutuelles sociales, l'évaluation du pacte économique et social et un sixième point qui englobe diverses autres questions. S'agissant des allocations familiales, le gouvernement, qui a déjà fait montre de son souhait de voir les employeurs reprendre en charge l'octroi de cette allocation pour laquelle il consacre 16 milliards de DA annuellement, tout indique que le schéma actuel va être reconduit avec, toutefois, l'obligation qui sera faite aux entreprises étrangères, à l'exemple de celles dirigées par des égyptiens ou des chinois, de prendre en charge cette allocation. Il sera aussi question de l'examen des modalités de soutien du gouvernement aux entreprises publiques et privées, leur mise à niveau et la relance des entités économiques viables.

Le pacte économique et social sera aussi évalué et chaque partenaire exposera sa contribution à la concrétisation des objectifs de ce document, signé il y a de cela trois années déjà. Notons que les travaux de la rencontre tripartite s'achèveront aujourd'hui.

A. S.

AUGMENTATION DU SNMG

Le quitus des organisations patronales

Les premiers responsables des organisations patronales ont clairement annoncé, hier, leur adhésion à la réévaluation du Salaire national minimum garanti (SNMG). Lors de leurs discours, prononcés à l'occasion de l'ouverture des travaux de la 13^e tripartite, les organisations patronales ont également mis en avant leurs préoccupations et ont appelé, de tous leurs vœux, le gouvernement à soutenir l'entreprise nationale et, partant, la production nationale. C'est ainsi que Habib Yousfi, président de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA) a espéré que cette rencontre débouche sur le renforcement du rôle de l'entreprise nationale en tant que « créatrice d'emplois et de richesses ». L'intervenant n'a pas épargné le gouvernement lorsqu'il dira que ce dernier est non seulement en manque de visibilité économique, en ce sens qu'il ne dispose d'aucune stratégie, mais qu'en plus, il n'a cessé de faire l'impasse sur le dialogue et la concertation avec les organisations patronales.

A. S.

AHMED OUYAHIA, PREMIER MINISTRE

«L'Algérie est en mesure d'engager de grands programmes publics»

Dans son allocution, le Premier ministre ne s'est pas privé de mettre en exergue le colossal effort entrepris par le pays à travers, notamment, les différents programmes lancés depuis une dizaine d'années pour booster la relance de l'économie nationale. «L'Algérie mène, sous la direction du Président Abdelaziz Bouteflika, une politique intense de reconstruction nationale, à l'issue d'une

période douloureuse», a, en effet, souligné Ahmed Ouyahia, lors de l'allocution prononcée hier à l'occasion de l'ouverture des travaux de la 13^e tripartite.

Ouyahia dira en outre que le pays est sur la voie de lancer un autre programme quinquennal dès l'année prochaine et qui est doté d'une enveloppe de 150 milliards de dollars. Pour lui, cela représente «une nouvelle étape historique (...) et une occa-

sion dont le pays doit tirer le maximum de profits, y compris pour les entreprises locales». Faisant référence à l'aisance financière dans laquelle se trouve le pays, le Premier ministre a indiqué que l'Algérie «est en mesure d'engager de grands programmes publics et offrir des plans de charges massifs aux entreprises nationales». Mais Ahmed Ouyahia a reconnu que l'économie nationale a besoin aussi

d'engager de vastes réformes et surtout d'un consensus autour de cette question. D'où l'utilité de la tripartite qui permet à l'Algérie dira-t-il, «d'être l'un des rares pays au monde à disposer d'un cadre de dialogue et de concertation régulier entre le gouvernement, les représentants des travailleurs et des organisations patronales du pays».

A. S.

TRIPARTITE

L'UGTA veut un SNMG entre 15.000 et 18.000 dinars

Une heure du début des discussions autour de la tripartite, l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) s'est exprimée sur un point important : la revalorisation du Salaire national minimum garanti (SNMG). La centrale syndicale propose une augmentation minimale de 3.000 dinars.

Meroua Touahria

Selon Abdelkader Malki, responsable au secrétariat national de l'UGTA, l'augmentation du SNMG ne devrait pas être inférieure à 3.000 dinars. Lors de son passage à l'émission "Invité de la rédaction", M. Malki a déclaré : «Nous souhaitons que le SNMG soit augmenté et qu'il se situe entre 15.000 et 18.000

dinars.» Tout en rappelant que le SNMG concerne surtout le personnel exerçant dans la Fonction publique, ce responsable au sein de l'UGTA a relevé que jusqu'à maintenant des salariés ne perçoivent toujours pas le SNMG actuel qui est de 12.000 dinars.

La centrale souhaite que le SNMG ne soit pas inférieur à 15.000 dinars. «Même si ce seuil est accepté par le gouvernement, il faudra se réunir rapidement en tripartite pour revoir à la hausse une nouvelle fois le SNMG», a-t-il indiqué.

Cela en notant que sur la base d'une enquête élaborée par ce syndicat, seul représentant des travailleurs lors de cette

tripartite, un salaire moyen pour une famille de quatre à six personnes est de 34.000 dinars.

Par ailleurs, M. Abdelkader Malki a relevé que des négociations doivent être engagées dans le cadre des conventions de branches pour les travailleurs exerçant dans des entreprises publiques.

Interrogé sur le devenir de l'article 87 bis, l'invité de la rédaction a révélé que ce point n'a pas été inscrit à l'ordre du jour de cette 13^e édition de la tripartite.

Il a, néanmoins, confirmé la discussion autour des allocations familiales. L'UGTA appuie l'État dans sa volonté de les faire payer par les entreprises. «Nous sommes pour que les entreprises privées,

notamment étrangères, versent elles mêmes les allocations familiales" a-t-il déclaré.

Lors de cette tripartite, selon Abdelkader Malki, les discussions tourneront également autour du régime de retraite, de la loi de finances complémentaire (LFC) 2009 et de l'environnement de l'entreprise. A ce sujet, il a affirmé qu'«Il faut sauver le tissu industriel national aussi bien public que privé. L'Etat est disposé à aider les deux secteurs pour continuer à travailler au lieu de tout importer de l'étranger. Mais, il ne s'agit pas d'un assainissement général des entreprises».

M. T

A L'APPEL DE LA COORDINATION
DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Les APC en grève à Tizi-Ouzou

Hier troisième et dernier jour de la grève à laquelle a appelé, pour trois jours, la Coordination des collectivités locales (CCL) affiliée à l'UGTA, le taux de suivi a atteint les 100% dans la wilaya de Tizi-Ouzou. C'est l'affirmation faite par M. Lounès, membre du Syndicat citant le secrétaire général de la Coordination des collectivités et de l'administration, M. Argoub.

Ce dernier avait précisé, que même les quelques rares antennes d'APC dans la wilaya où les fonctionnaires ont travaillé le premier jour de grève, en raison de "l'insuffisance de l'information", ont rejoint dès le deuxième jour du mouvement leurs collègues grévistes. Une rencontre s'est tenue, hier en fin d'après-midi, entre des fonctionnaires, des syndicalistes, à leur tête le SG de la Coordination des collectivités locales de la wilaya, et le chef de daïra de Tizi-Ouzou.

Aucune réaction officielle n'a jusqu'à présent été rendu publique. Les raisons ayant mené à cette montée au créneau, deuxième du genre après la journée de protestation observée le 5 novembre passé, sont la demande de l'amélioration des conditions socioprofessionnelles des travailleurs des collectivités locales, un secteur qui "demeure le parent pauvre de la Fonction publique". En effet, dans une déclaration rendue publique le 30 novembre, soit le premier jour de la protestation, ledit syndicat a estimé que "les salaires des fonctionnaires ne couvrent que les dix premiers jours du mois en besoins fondamentaux et avec la dégradation du pouvoir d'achat conjugué à l'inflation les ménages sont au bord de l'asphyxie". Aussi demande-t-il "la réparation de ce préjudice" par l'abrogation de l'article 87 bis de la loi 90/11, l'adoption du statut particulier et son application dans les meilleurs délais, la promulgation d'un régime indemnitaire à la hauteur de la perte du pouvoir d'achat et la titularisation des vacataires et contractuels. La Coordination des collectivités locales, qui est déterminée à maintenir la pression jusqu'à la satisfaction totale de ses revendications, menace de recourir à d'autres actions. Il est à rappeler que le premier jour de grève a connu un taux de suivi de 32% pour atteindre les 100% au troisième et dernier jour.

C. K.

DELLYS (BOUMERDÈS)

Sit-in des entrepreneurs devant le siège de la daïra

Une dizaine d'entrepreneurs de la ville de Dellys dans l'est de chef-lieu de wilaya de Boumerdès, ont observé, dans la matinée d'hier, un sit-in devant le siège de daïra de Dellys pour réclamer leurs dûs générés par les travaux de réfection entamés suite aux inondations qui ont frappés la ville de Dellys en 2007.

Les protestataires dénoncent le mutisme affiché par les autorités locales quant à leurs réclamations.

«Nous avons vendus nos matériels pour que nous puissions payer nos ouvriers», fulmine un entrepreneur qui dit avoir employé une dizaine de travailleurs.

Ils réclament l'intervention de premier magistrat de la wilaya pour résoudre leur problème. Par ailleurs, selon des informations concordantes, les services techniques de la daïra et de l'APC avaient transféré les dossiers des entrepreneurs aux services compétents de la wilaya en début de 2009. Les protestataires déplorent le retard mis dans la résolution de leurs doléances.

Il est à rappeler qu'en date de novembre 2007, la ville de Dellys a été le théâtre d'inondations causés par les pluies diluviennes qui se sont abattus sur la région. et qui ont causé un décès et des dégâts matériels importantes.

T. O.

CLÔTURE AUJOURD'HUI DU 10^E SALON INTERNATIONAL DU TOURISME ET DES VOYAGES

L'Algérie sous ses différentes facettes

Louable initiative, la 10^e édition du Sitev s'est clôturée hier au palais de la culture de Kouba, Moufdi-Zakaria.

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Cette édition s'est voulue une «interface révélatrice d'une Algérie sous une nouvelle affiche touristique». Satisfaits, durant les deux jours qu'a duré le salon, les participants se sont pratiquement tous réjouis du résultat final.

Les organisateurs, entre autres l'ONT, se disent optimistes quant aux résultats affichés par cette édition. C'est dire donc, que le climat était bénéfique pour l'ensemble des participants et exposants. «Nous sommes réellement satisfaits par notre participation, sachant que c'est la première», indique un des exposants. Et d'ajouter : «Nous avons pu, grâce à ce salon, nouer des nouvelles relations d'affaires avec des partenaires locaux, chose qui pourra booster notre activité à long terme», explique le responsable d'une agence de voyage. Chérif Rahmani, ministre de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement et du Tourisme, durant sa visite d'inspection au Sitev, a tenu à encoura-



Ph : Fouzi Boudiaf/Midi Libre

Satisfaction unanime des participants et exposants au salon.

ger les agences de voyages à opter pour une stratégie centrée sur un tourisme réceptif. Les entreprises de gestion touristique (EGT), pour leur part, affichent un sentiment d'insatisfaction, vu la participation modeste du public, selon eux. L'occasion était également donnée aux critiques, notamment concernant l'organisation, le manque de certaines modalités, voire Internet dans quelques stands, etc. Néanmoins, cela, explique-t-on, n'a affecté aucunement le jugement positif vis-à-vis de la satisfaction des participants. D'autre part,

l'initiative a permis à beaucoup, tant au public qu'aux étrangers présents, de découvrir l'Algérie, sous ses différentes facettes, si ce n'est toutes. Une chose est sûre aujourd'hui, selon les tours opérateurs, l'Algérie constitue un environnement favorable pour la promotion de son produit touristique, avec à l'affiche, de nombreux circuits et destinations variées, à commencer par le tourisme saharien et passant par les différentes formes : tourisme balnéaire, de montagne....

M. B.

Faire du tourisme un véritable levier de développement durable

Aujourd'hui, l'Algérie est résolue à exploiter ses exceptionnels atouts touristiques en vue de promouvoir la "Destination Algérie". L'initiative, selon les autorités, est de redonner une meilleure visibilité des infrastructures existantes et de celles en chantier. Les nouvelles politiques, engagées par le ministère de Chérif Rahmani, visent ainsi à drainer davantage de touristes étrangers.

La 10^e édition du Salon international du tourisme et des voyages, qui s'est ouverte hier 1^{er} du mois, est l'une des initiatives entreprises par le gouvernement pour relooker l'image de l'Algérie à l'étranger. Celle-ci, qui se tiendra jusqu'au 3 décembre, vise d'une part à montrer aux opérateurs étrangers ce qui a été déjà accompli dans le cadre du "Schéma directeur d'aménagement touristique", et d'autre part à faire le point sur les étapes franchies et les opérations engagées dans le cadre de la feuille de route du département de Chérif Rahmani.

Placée sous le thème de la promotion du tourisme saharien, cette édition a drainé 96 exposants, dont une quarantaine d'agences de voyages, boîtes de communications, entreprises de gestion touristique et d'offices de tourisme. Ce salon est aussi une opportunité pour les différents tours opérateurs, tant locaux qu'étrangers, pour tisser des liens

d'affaires, d'exposer leurs produits, d'échanger leurs expériences et savoir-faire et de promouvoir au mieux la Destination Algérie.

Pour permettre une meilleure visibilité de la Destination Algérie à travers ce salon, l'Office national du tourisme a mis le paquet. En effet, ils sont plus de 62 journalistes étrangers à avoir été mobilisés. Ils ont été envoyés par différents médias à travers le monde, à l'exemple de l'agence Reuters, de la presse "magazines spécialisés", de quotidiens, des radios et des télévisions.

Chérif Rahmani, ministre de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement et du Tourisme, a donné des instructions pour que ce Sitev soit mieux réfléchi. Le but étant de faire de cet événement une manifestation conviviale. Durant son inauguration, le ministre a profité de ce rendez-vous, fortement attendu, pour réaffirmer sa volonté de faire du tourisme en Algérie un véritable levier de développement durable pour le pays. «La diversité géographique et le poids de l'histoire de notre pays nous offrent tout ce dont nous avons besoin pour faire de l'Algérie une destination de vacances prisée», a indiqué le ministre. Cependant, Chérif Rahmani, a appelé tous les professionnels du secteur à redoubler d'efforts et d'imagination dans la valorisation de ce potentiel. A ce jour, les résultats enregistrés

dans le cadre de la promotion de l'investissement touristique sont encourageants. Durant les deux dernières années, il y a eu 390 nouveaux hôtels privés lancés. Ces derniers totalisent 38.000 lits, soit plus de 50 % des objectifs physiques arrêtés par le business plan «2025». Dans le même ordre, 45 projets de villages touristiques d'excellences sont en cours d'examen par le Conseil national de l'investissement. Une bonne partie de ces projets sera lancée dès le début de l'année prochaine.

Le tourisme en Algérie se porte bien selon Mohamed Benelhadj, directeur général de l'Office national du tourisme d'Algérie. Il dira dans une interview accordée à *tourmagazine.fr* que «Le nombre de nos visiteurs est en augmentation constante. Nous apparaissons comme une destination nouvelle», expliquant, entre autres, que le tourisme, celui qui est immédiatement consommable, profite des nouvelles tendances qui s'affirment dans le monde : celles d'un tourisme d'aventure, de découverte, écologique, loin des rumeurs et des fureurs du monde. Le DG de l'Onat, mettra en exergue les atouts d'un tourisme saharien, indiquant que : «Notre Sahara, considéré comme le "plus beau désert du monde", nous permet de booster tout l'arc touristique».

M. B.

INSTITUT NATIONAL DES SOLS, DE L'IRRIGATION ET DU DRAINAGE (INSID)

Des recommandations pour les agriculteurs

PAR MOKRANE CHEBINE

La cellule agrométéorologique de l'Institut national des sols, de l'irrigation et du drainage (Insid) vient d'émettre des recommandations à l'adresse des agriculteurs pour le compte de la saison 2009/2010. En effet, l'Institut prévoit une baisse de l'évapotranspiration, une reconstitution de la réserve hydrique et un arrêt de toutes les opérations culturales, et ce à cause des perturbations climatiques, marquées par des averses et des chutes de grêle importantes, notamment dans les régions est et centre du pays.

Concernant l'arboriculture, l'Insid recommande l'arrêt des irrigations pour élu-

der le risque de la cératite (insecte ravageur de plusieurs cultures fruitières) des agrumes. Pour cela, les agriculteurs sont appelés à contrôler l'évolution de ce risque par des travaux de nettoyage du réseau de drainage, d'épandage d'engrais phosphopotassiques et la poursuite de la récolte. Pour les oliviers, l'Institut préconise la suspension des travaux culturels pour éviter le risque de la tavelure.

Aussi est-il recommandé de procéder à des traitements "contre risque", tout en poursuivant la récolte. Concernant les grandes cultures, en plus de la suspension des travaux culturels, il est recommandé la continuité des travaux du sol dans l'ensemble des

régions ainsi que le semis des fourrages (orge, avoine et blé), afin de lutter contre le risque des rats de champs. L'Insid appelle les agriculteurs à l'épandage des engrais de fond et la préparation du sol pour les semis d'hiver pour la culture des légumineuses alimentaires. Enfin, et concernant les cultures maraîchères, il est préconisé un traitement préventif contre la noctuelle pour la pomme de terre d'arrière-saison sur littoral, contre les risques de la mineuse, de l'alternaria, de l'odidium, de la mouche blanche et du mildiou pour la tomate d'arrière-saison sur littoral, enfin l'entretien et la mise en place d'un réseau d'irrigation goutte-à-goutte pour les cultures sous serres.

M. C.

CHAKIB KHELIL, HIER, À LA CÉRÉMONIE DE PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2008 DE L'ANGCM

«Le gouvernement a créé un groupe minier comportant des entreprises publiques»

Relatant le rôle de la recherche et de l'expertise, M. Khelil a affirmé que les missions de l'ANGCM visent notamment à développer de nouvelles données en matière d'information aux investisseurs publics et privés.

PAR AMAR AOUIMER

«Le gouvernement a procédé à la création d'un groupe minier regroupant des entreprises publiques, à savoir la SPA Managem El Djazair dont le P-dg est M. Rezaiguia. Cette entité englobe notamment les entreprises Pherphos, Enasel, l'Enof, etc. Ce groupe minier aura un développement à l'image de Sonatrach et Sonelgaz et se chargera de produire du sel et d'autres produits, notamment en ce qui concerne le développement durable» a notamment déclaré hier, le ministre de l'Energie et des Mines, Chakib Khelil, lors de la cérémonie de présentation du rapport annuel 2008 de l'Agence nationale de la géologie et du contrôle minier (ANGCM).

Il a également mis en relief les missions et les prérogatives de cette agence minière en affirmant que l'essentiel consiste à établir des passerelles de communication avec les opérateurs, les différentes agences et les membres du ministère.

«La loi minière de 2001 a instauré un processus d'ouverture du secteur dans la transparence et la concurrence. Le rôle fondamental de l'ANGCM vise notamment à s'assurer que les carrières et les exploitations minières sont exploitées avec l'accord et l'art minier. Les exploitants doivent obéir à ces normes» a-t-il ajouté.

Le ministre a aussi abordé la nécessité de recruter des personnels qualifiés notamment des ingénieurs et des techniciens et de former des cadres. Ainsi, il a mis en



Chakib Khelil.

relief l'importance de l'Institut de formation minière de Tamanrasset.

Khelil n'a pas manqué de soulever le problème récurrent des accidents survenus dans les carrières et mines en précisant que ces nombreux accidents de manipulation peuvent facilement être évités, et qu'il y a lieu également de respecter le contrôle des normes environnementales.

«Beaucoup de choses ayant un impact sur l'hygiène, la santé des populations et l'environnement peuvent être évitées. Aussi, les exploitants doivent payer leurs redevances à l'Etat en contrepartie de l'autorisation octroyée par les pouvoirs publics aux exploitants des carrières», a-t-il souligné.

Abordant le rapport d'activité de l'année 2008, M. Berkani, cadre à l'ANGCM, a expliqué que l'environnement n'est pas pris en charge et sur 371 exploitations 11 prennent les mesures nécessaires relatives à la réglementation, mais il reconnaît une nette amélioration concernant le recouvrement des redevances par la police des mines.

«Suite à l'état des activités minières, le Conseil d'administration a adressé 93 mises en demeure, notamment pour l'arrêt ou l'abandon des travaux. Alors qu'elles étaient au nombre de 8 en 2007, les antennes ont grimpé à 11 en 2008. Sur le plan des ressources humaines, l'ANGCM a un effectif total de 188 agents, toutes catégories confondues» a-t-il dit. Il ajoute : «Sur le plan financier, les investissements importants engagés se rapportent à plusieurs opérations. Il s'agit de la réalisation de l'étude d'appui avec CGS/Afrique du Sud pour la mise en place du service géologique national, de la réalisation de l'infrastructure géologique dont le programme PNCG (Plan national de cartographie géologique) et l'équipement des nouvelles antennes régionales et leur renforcement en moyen de transport (11 VLTT)».

A propos de l'évolution des dépenses, les années 2007 et 2008 se sont soldées respectivement par 488 millions DA et 762 millions DA pour les frais de fonctionnement et d'investissement.

A cela, il faut ajouter les dépenses de fonctionnement relatives aux frais du personnel avec 109 millions DA.

Relatant le rôle de la recherche et de l'expertise, M. Khelil a affirmé que les missions de l'ANGCM visent notamment à développer de nouvelles données en matière d'information aux investisseurs publics et privés. Ainsi, les investisseurs peuvent faire de l'exploitation en utilisant les informations à travers les cartes, les études et les programmes élaborés par l'ORMG.

Le ministre a indiqué aussi que les experts peuvent contribuer qualitativement à prendre des décisions d'investissement en nombre suffisant, et aider par conséquent, les investisseurs.

«La richesse finale, ce sont les ressources humaines qui peuvent identifier les ressources naturelles. L'ANGCM accomplit des efforts pour le recrutement des experts et la formation des ingénieurs des mines» a-t-il conclu. A. A.

ABDELMALEK SELAL À ANNABA

La ville sera dotée d'une usine de dessalement de 100.000 m³

Ce projet, précise le ministre, conçu pour répondre à la demande de ce précieux liquide, pour les années à venir, compte tenu du problème de la croissance démographique et urbanistique de la région Annaba et El Taraf, entrera dans sa phase de démarrage à partir de février 2010. Abordant l'aspect technologique retenu pour cette option, Sellal a expliqué que son département, de concert avec le constructeur, a opté pour la technologie baptisée osmose inverse qui utilise des membranes semi-perméables pour filtrer le sel, par action de la pression. «Nous avons opté pour ce procédé et pour cette capacité, pour un meilleur coût du m³ d'eau, qui dépend de ces 2 paramètres...» a-t-il indiqué. Par ailleurs, concernant le gigantesque projet relatif à l'assainissement de l'oued Seybouse et de la récupération de ses eaux à des fins d'irrigation pour l'agriculture, le membre du gouvernement a révélé que toutes les mesures sont déjà prises pour cette opération qui va se faire en parallèle avec la dépollution de l'oued El Harrach. «Des dispositions draconiennes seront décrétées pour obliger les unités industrielles polluantes de l'oued Seybouse à assumer leurs responsabilités de protection de l'écosystème.» Toujours dans le même contexte, pour éviter de nouvelles récurrences d'inondation des quartiers populaires annabis, le ministre a révélé que désormais, tout le réseau des eaux usées, en voie de finalisation, sera connecté à celui de la station de traitement. R. M.

Visa organise à Tunis un forum sur la fraude

Le leader mondial des paiements électroniques Visa organise les 5 et 6 décembre prochain à Tunis, le premier «Fraud Forum» pour présenter les dernières technologies de lutte contre la fraude. Une manifestation qui vise à sensibiliser les experts et les imprégner des nouvelles méthodes pour contrecarrer les actions frauduleuses sur les cartes bancaires, et intensifier la vigilance parmi les banques et les organismes chargés de faire appliquer la loi dans les différents pays africains. «Cette idée a incité Visa à tenir le Visa Fraud forum Afrique dans le but de rapprocher les principaux acteurs de l'industrie et les organes de régulation, pour partager les expériences et échanger les meilleures pratiques afin d'améliorer la sécurité liée aux transactions électroniques pour l'ensemble des acteurs de l'industrie monétique», a indiqué Mohamed Touhami El-Ouzzani, DG de Visa de l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique Centrale, dans un communiqué parvenu à notre rédaction. Des représentants du Maroc, de Tunisie, d'Égypte, du Togo, du Bénin et du Sénégal prendront part à cette manifestation, selon les organisateurs.

20^E FOIRE DE LA PRODUCTION ALGÉRIENNE

Promouvoir les capacités nationales



PAR AMEL BENHOCINE

Profitant du climat favorable pour la promotion et la protection de l'économie nationale, suite aux dernières mesures gouvernementales, en l'occurrence, la loi de finances complémentaire 2009 et celle de 2010, la 20^e édition de la Foire de la production nationale ouvrira ses portes au grand public, du 16 au 22 du

mois en cours, au Palais de expositions à la Safex. Une manifestation qui regroupera, comme pour chacun année, de nombreuses entreprises nationales, publiques et privées, tous secteurs confondus. Ceci dit, les secteurs représentés dans cette édition sont le bâtiment, services, électroménagers, banques, transports, cosmétiques, agroalimentaire et bien d'autres. Selon ses organisateurs, quelque 136 participants

sont attendus à cet important rendez-vous économiques et commercial, afin d'exposer les efforts des entreprises en matière d'amélioration de leur image de marque, du rapport qualité prix des produits et services et autres innovations technologiques. Il faut dire que la promotion et la diversification de la production nationale constituent le mot d'ordre du gouvernement depuis quelques temps, notamment, après la réforme des systèmes économiques et bancaires soutenus dans la LFC 2009. En effet, l'Etat met tous les moyens nécessaires à la disposition des opérateurs économiques et des investisseurs nationaux afin de développer le produit national et réduire ainsi les factures des importations. A ce propos, le but retenu et tracé pour cette édition est, souligne-t-on, de réhabiliter les capacités productives nationales et encourager l'investissement, en ne comptant pas uniquement sur les ressources tarissables des hydrocarbures, mais en se basant sur la promotion de l'investissement créateur de richesse. A. B.

GRIPPE PORCINE

335 cas et quatre décès

Le quatrième décès dû à la grippe A/H1N1 a été annoncé, dans la soirée de mardi, par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. Ce cas mortel, un homme de 37 ans à Constantine, vient s'ajouter aux trois derniers cas enregistrés le 28 novembre dernier. Le ministère annonce également trente-six nouveaux cas de grippe A/H1N1 portant à 335 le nombre total de cas enregistrés à ce jour dans le pays.

PAR TASSAÂDITE LEFKIR

Dans un communiqué, le ministère fait état de dix cas à Alger concernant trois femmes âgées de 63, 43 et 34 ans, cinq hommes âgés de 72, 47, 39, 31 et 22 ans, un adolescent de 16 ans et un garçon de 7 ans.

Sept cas à Constantine concernant deux jeunes femmes âgées de 27 et 20 ans, une fille âgée de 11 ans, un homme de 36 ans, deux garçons âgés de 7 ans (sujet contact) et un adolescent de 17 ans. Deux autres cas à Sétif relatifs à un homme de 35 ans et un jeune homme de 20 ans (sujet contact).

Trois cas à Batna concernant un jeune homme de 27 ans (sujet contact), un adolescent de 16 ans (sujet contact) et une adolescente de 16 ans, de trois cas à M'sila, deux jeunes filles de 19 et 17 ans (sujets contact) et d'une jeune femme de 20 ans et trois cas à Biskra relatifs à une jeune femme de 29 ans (sujet contact), une jeune femme de 21 ans et à un jeune homme de 29 ans.

Deux cas à Tizi-Ouzou relatifs à un homme de 42 ans et une fillette de 9 ans, un cas à Annaba concernant une femme de 56 ans, un cas à Bouira relatif à un homme de 42 ans, un cas à Djelfa concernant une fillette de 4 ans, un cas à



Fawzi. B.

Ghardaïa concernant un jeune homme de 27 ans et un cas à Oran, une jeune femme de 32 ans.

La tutelle rassure que les mesures médico-sanitaires prévues dans le plan national de lutte contre la pandémie de grippe A/H1N1 ont été initiées et les investigations épidémiologiques autour de ces cas se poursuivent. Il est attendu que les vaccins contre la grippe porcine arrivent durant la première semaine du mois en cours. 900.000 doses sont prévues pour ce premier arrivage. 20 millions de doses seront importées dans le cadre d'une opération devant s'étaler jusqu'au mois de mai 2010. Un budget de plus de 12,173 milliards DA a été consacré par le ministère à la prise en charge de la grippe A/H1N1. Quelque 500 millions

de masques, tous types confondus, seront importés en plus des 200 millions déjà en stock. Deux millions de thermomètres frontaux sont également en stock et autant sont en dédouanement, sans compter un million de lunettes de protection déjà existantes et plus d'un autre million en cours d'acquisition.

En attendant, le ministère rappelle que le respect de certaines règles d'hygiène permet de réduire les risques de transmission du virus de la grippe. Il s'agit du lavage régulier et fréquent des mains- au savon liquide de préférence- plusieurs fois par jour notamment en rentrant à la maison et avant chaque repas, l'utilisation de mouchoirs jetables pour se moucher, éternuer ou tousser.

T. L.

Constantine enregistre un 1er décès

Constantine vient d'enregistrer son premier décès dû au virus AH1N1. Il s'agit d'un homme de 37 ans originaire de la wilaya d'Oum El-Bouaghi, a-t-on appris de sources hospitalières. Le malade, qui souffrait d'une détresse respiratoire, d'une forte fièvre et de fissures au niveau des lèvres, a été évacué vers le CHU Ibn-Badis où il sera admis pour une pneumopathie, en date du 22 novembre dernier. Trois jours plus tard, il sera transféré au service de réanimation. De concert, une équipe multidisciplinaire décidera d'effectuer des prélèvements sur le malade, dont l'état clinique était en déclin, et de les envoyer pour analyse à l'Institut Pasteur. Le 26 novembre, le décès du malade sera prononcé. Les résultats des analyses, en provenance d'Alger, seront réceptionnés par le CHU, le 1^{er} décembre. Ils confirmeront une contamination par le virus H1N1. La wilaya de Constantine a enregistré les premiers cas confirmés de la grippe A sur tout le territoire national, en juillet dernier, avec trois ressortissants venus des Etats-Unis et de France. Ses deux centres de référence domiciliés au CHU et à l'Hôpital El Bir ont traité, jusqu'alors, une vingtaine de malades. N. D.

PRÉVENTION CONTRE LA GRIPPE A

Ce qu'il faut savoir, ce qu'il faut faire

PAR AMEL BENHOCINE

Suite à la propagation rapide du virus A/H1N1 sur le territoire national, chacun de nous doit appliquer, au quotidien, des gestes simples pour éviter toute transmission du virus. Des gestes à respecter rigoureusement pour des mesures de protection individuelle :

- Lavage fréquent des mains :

Se laver les mains consciencieusement, tout au long de la journée et dès que possible, surtout en rentrant à la maison ou avant chaque repas. Le lavage doit se faire de préféren-

ce à l'aide de savon liquide.

- **Hygiène respiratoire :** Se couvrir la bouche quand on tousse et éventuellement le nez lors des éternuements avec un mouchoir jetable, au pire des cas, avec le pli du coude. Il est également impératif de se moucher dans des mouchoirs jetables, c'est-à-dire, à usage unique. Jeter les mouchoirs et masques utilisés dans des sacs poubelle fermés hermétiquement.

- Eviter le contact avec les personnes malades :

Il faut éviter tout contact avec des personnes porteuses du virus de la grippe. Il est recommandé d'éviter, durant

cette période, les regroupements non nécessaires comme les fêtes, regroupements familiaux, etc. Eviter les embrassades même entre les membres de la famille.

- Nettoyage des objets et des surfaces d'usage courant :

Il faut nettoyer régulièrement les objets et les surfaces exposés au touché, en l'occurrence, les poignets des portes, les claviers et souris des micro-ordinateurs, etc.

- Port de masques :

Le port de masques de protection est recommandé selon les modalités qui seront communiqués par le ministère de la

Santé. Aussi bien les personnes grippées que celles en bonne santé doivent porter des masques de protection.

En cas de fièvre ou de symptômes grippaux, notamment, mal de tête, toux, écoulement nasal, douleurs articulaires ou musculaires (courbatures), contactez le numéro vert 3030 (appel gratuit) mis à la disposition du public, ou consultez la structure de santé la plus proche.

Toutes les informations supplémentaires sur cette maladie peuvent être trouvées sur le site web du ministère de la Santé www.santé.dz.

A. B.

ANNABA, APRÈS LA DÉTECTION DE 3 CAS

L'épidémie se propage

La grippe porcine, tant redoutée par la population, est désormais dans la ville, sommes-nous tentés de dire, après la confirmation, par les tests épidémiologiques effectués par l'Institut Pasteur, de trois cas avérés à Annaba. L'information a été également confirmée à la presse par les autorités sanitaires de la wilaya et par le Dr Boumaïza, chef de service au niveau du centre de santé Larbi Khrouf.

Il s'agit d'une femme qui aurait séjourné à New York, de son bébé âgé de un an et d'une proche parente à la dame porteuse du virus. Hospitalisée, 4 jours après son arrivée à Annaba, suite aux symptômes cliniques d'une grippe de forme sévère, la patiente a dû subir un prélèvement qui s'est révélé positif, après des analyses effectuées au laboratoire de l'Institut Pasteur à Alger.

Idem pour les tests des prélèvements du bébé admis en soins intensifs et actuellement toujours sous surveillance médicale ainsi que la parente, Hospitalisée aussi après avoir manifesté les symptômes du virus. Il faut sans doute souligner que l'information de ces premiers cas de grippe porcine déclarés à Annaba s'est répandue, le bouche à oreille aidant, comme une trainée de poudre dans la ville de Sidi Brahim qui attend avec impatience le déclenchement de l'opération de vaccination prévue, dit-on, à partir de la seconde quinzaine de décembre.

R. M.

AFIR (BOUMERDÈS)

Sit-in des élèves du nouveau CEM devant le siège de l'APC

Les élèves du nouveau CEM du village Azaghar dans la localité d'Afir à l'est de Boumerdès, se sont, au cours de la matinée d'hier, rassemblés devant le siège de l'APC. Ce rassemblement avait pour but de protester et dénoncer les conditions jugées "intenable" au sein de leur CEM. Le point essentiel soulevé est, entre autres, l'absence de cantine scolaire au niveau de l'établissement. «Pour pouvoir déjeuner, on est obligés de parcourir un kilomètre avant d'accéder arriver aux gargotes du coin», fulmine un élève. Les élèves déplorent l'absence d'hygiène au niveau de ces restaurants, ce qui constitue un danger pour leur santé.

Les collégiens, en colère, réclament l'affectation de bus pour le ramassage scolaire.

«Nous sommes pénalisés par l'absence de moyens de transport, comment se fait-il qu'une localité comme la nôtre ne dispose pas de pareils avantages», nous dira un parent d'élève.

Et d'ajouter «nos enfants sont martyrisés par cette situation, ils parcourent énormément de kilomètres à pied chaque jour et ce en dépit du climat glacial de la région en hiver». Les lycéens de cette localité, qui ne dispose toujours pas d'un établissement secondaire, sont également frappés de plein fouet par l'absence de transport scolaire. Ces derniers sont scolarisés à Dellys, à vingtaine de kilomètres d'Afir. Les collégiens contestataires se sont dispersés dans le calme en milieu de journée en attendant la réponse de la tutelle.

T. O



PASSAGES SOUTERRAINS

Délabrement et refuges pour voyous



Locaux fermés transformés en dépotoirs, toitures défoncées, relents d'urine nauséabonds, lieux de rendez-vous de toute une faune de marginaux et de petits voyous... C'est l'état des lieux de certains passages souterrains situés à Alger-Centre. Ces endroits se sont transformés en véritables coupe-gorges qu'il est fortement conseillé d'éviter.

PAR YAZID BOULAOUCHE

Les passages souterrains, ou sous-sols, conçus pour une double vocation : passages sécurisés et espaces commerciaux, présentent de nos jours un aspect des plus déplorable, se dégradant chaque jour davantage. Ces structures se meurent dans l'indifférence coupable des parties censées les prendre en charge. Une petite virée à travers les localités de centre d'Alger nous permet aisément de constater l'ampleur des ravages occasionnés à ces infrastructures par, non seulement, l'outrage du temps, mais également une bonne dose d'incivisme des citoyens. Trois communes... trois mêmes tristes constats, aussi bien à El Biar, Alger-

Centre qu'à Sidi M'hamed, force est de constater que pratiquement la majorité de ces passages ont totalement changé de vocation. Certains de ces raccourcis ont carrément fermé leurs portes. Ceux qui restent ouverts offrent des images choquantes. Une fois franchi leur seuil, le citoyen est confronté à des spectacles où se mêlent débauche et délinquance, cela même si quelques commerçants persistent à investir les lieux.

Des passages à hauts risques
Dans la commune d'Alger-Centre, il existe encore trois passages souterrains, tous les trois remontant à l'époque coloniale. Un seul de ces passages conserve encore un certain charme et connaît un mouvement commercial intense. C'est le passage souterrain de Didouche Mourad, alors que les deux autres ont été totalement désertés par mesure de sécurité, hormis des toilettes publiques repoussantes plus rien n'y subsiste. Il s'agit là des deux passages situés respectivement à la Grande-Poste et près de l'hôtel Safir. Ces espaces, que continuent d'emprunter quotidiennement des centaines de citoyens, sont dans un état effroyable, mais cela ne semble nullement inquiéter les autorités communales ou les inciter à envisager la réhabilitation de ces espaces situés en plein coeur de la

capitale. Toiture éventrée, locaux fermés et transformés en dépotoirs, banditisme, délinquance et par dessus tout les relents insupportables d'urine. Les mots sont faibles pour décrire l'état de ces lieux.

El Biar, Sidi M'hamed ... ferment leurs sous-sols

Les localités d'El Biar et de Sidi M'hamed, quant à elles, ont réglé le problème de leurs passages souterrains à leur manière en condamnant purement et simplement les accès de ces passages. Solution de facilité ou des raisons qui restent à déterminer. Il faut dire que les parents appréciaient grandement ces passages qui évitaient à leurs enfants, se rendant à l'école, de traverser des voies dangereuses.

Nécessaire et urgente sécurisation des lieux !

Au cours de notre virée, nous avons tenté de récolter quelques avis sur l'état des lieux. Questionné sur les raisons de la dégradation effrayante de ces passages, un cordonnier ambulant exerçant à proximité de l'un des passages condamnés, nous explique que cela est, sans nul doute, la conséquence de l'indifférence et du laisser-aller des autorités locales. D'autres citoyens tentent de nous expliquer que c'est au cours de la décennie noire que ces passages ont été désertés par les locataires. *"Ces passages sont devenus bien plus dangereux que l'on ne pourrait l'imaginer. Plusieurs femmes inconscientes du danger y ont été délestées de leurs sacs ou portables"*, nous affirme notre ami cordonnier. De l'avis de tous la sécurisation de ces passages est devenue une nécessité absolue et même une urgence.

Y. B.

Rénovation prochaine des lieux ?

Contacté au sujet de l'état lamentable des passages encore ouverts, le secrétaire général de l'APC d'Alger-Centre, s'est voulu rassurant et nous affirmera que ces passages sont appelés à être réhabilités... dans les jours à venir. Selon le SG, ce point a déjà été soulevé et étudié au cours des dernières délibérations des élus, tenues il y a une vingtaine de jours.

«On a déjà procédé à la récupération de 90% des locaux par voie de justice et de ce fait le passage de la Grande-Poste sera entièrement réaménagé et sera, dans un proche avenir en mesure de recevoir les usagers. Le métro d'Alger passera par ce point précis et il est impératif de rénover et ouvrir les locaux», conclut notre interlocuteur.

Y. B.

SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT

La volonté citoyenne face aux défaillances des communes

Des communes et des quartiers de la capitale, pour diverses raisons, dénoncent l'absence quasiment totale du ramassage de leurs ordures ménagères ou autres débris. Deux de ces quartiers, face au danger de plus en plus pressant sur leur santé, ont décidé d'arrêter de se lamenter sur leur sort et de prendre leur destin en main face à la démission des services communaux. Ces deux quartiers : 20-Août à Aïn-Bénian et Gros-Rocher à Rouiba, par la volonté de leurs habitants, ont réussi à redonner à leur environnement une salubrité disparue depuis trop longtemps. Les habitants de ces deux quartiers, éloignés pourtant l'un de l'autre, ont effectué une importante campagne de nettoyage menée par les jeunes résidents lesquels n'ont pas ménagé leurs efforts. Ils ont mis fin aux innombrables décharges sauvages, constituées en l'absence d'un ramassage régulier, et qui s'étaient transformées, au fil du temps en lieux de rendez-vous pour chiens et chats errants, ceci sans parler des rats. Des jeunes du quartier du 20-Août à Rouiba nous ont déclarés à cet effet : "Nous sommes délaissés par les services d'hygiène de notre commune. Les camions de ramassage des ordures ménagères ne font que rarement des haltes chez nous. Nous en avons marre de vivre dans un environnement aussi pollué !". Cette action salutaire, aussi bien pour le cadre de vie que pour la santé, devrait être rééditée régulièrement, selon ses auteurs. "Ces actions devraient être obligatoires pour chaque citoyen. Cela permet de préserver la santé publique et éradiquer la pollution ambiante. Nous tentons de donner ainsi une meilleure protection à nos enfants, car il ne faut pas occulter le fait que la pollution et l'insalubrité génèrent plusieurs maladies", nous explique Mourad Midoune, président du comité de quartier de Rouiba. Il nous affirmera toutefois qu'une campagne de sensibilisation, bien menée, est nécessaire pour orchestrer ce genre d'opérations. En conclusion notre interlocuteur dira : "Toutes les franges de la société sont concernées par la préservation de leur environnement. La propreté est l'affaire de tous".

C. K.

BANDITISME ET APOLOGIE DU TERRORISME

Quatre personnes présentées devant le procureur

Les gendarmes de la section de recherche d'Alger ont présenté, en date du 29 novembre passé, devant le procureur de la République près le tribunal de Bir Mourad Raïs, quatre personnes interpellées pour apologie d'actes terroristes et menaces verbales de mort sur la personne de la victime N.B. 49 ans, gérant d'une agence de location de véhicules et demeurant à Bir Mourad Raïs.

Trois des quatre personnes impliquées ont été écrouées alors que la quatrième a été placée sous contrôle judiciaire.

La genèse de l'affaire remonte au 16 août 2009 au moment où les mis en cause demeurant à Beni Amrane, avaient contacté au moyen d'un téléphone portable le plaignant en se présentant comme membres d'un groupe terroriste et en exigeant qu'il leur verse une somme d'argent donnée sous peine de représailles.

Les investigations menées par les gendarmes de l'unité de Bir Mourad Raïs à la suite de la plainte de la victime ont conduit à l'interpellation, à Beni-Amrane, des quatre mis en cause.

R. A.



BLIDA

La direction de la santé dresse son bilan

Pour l'année scolaire 2008-2009, la population scolarisée globale était de 232.540 élèves. L'examen de dépistage a concerné au cours de cette même année 194.378 élèves, soit un taux de 83,58 %, avec 7.541 pour le préscolaire, 81.369 pour le primaire, 79.948 pour le moyen et 25.563 pour le secondaire. Selon le bilan établi par la DSP de la wilaya de Blida, l'analyse du nombre d'affections dépistées nous montre une prédominance de certaines affections qui nécessitent une attention plus particulière, comme la carie dentaire : 118.175 cas, la baisse de l'acuité visuelle : 6.964 cas, l'énurésie : 3.326 cas et les difficultés scolaires : 2.453 cas. Selon notre source, concernant le suivi et la prise en charge, sur les 194.378 élèves examinés, 10.640 ont été orientés pour une prise en charge spécialisée, dont presque 60% ont été effectivement pris en charge. Concernant la santé bucco-dentaire, selon le bilan, l'effectif ciblé est de 111.635 élèves, le total des élèves examinés : 95.017, le taux de dépistage : 85% et le taux de prise en charge : 21,19%. Selon notre source, la DSP de la wilaya de Blida projette, avec le concours de la Direction de l'éducation, la création de nouvelles UDS et surtout des UDS de référence.

K. B.

CHLEF

Plus de 10.000 logements sociaux en chantier

Selon la direction de l'Office de promotion et de gestion immobilières (OPGI), plus de dix mille logements sociaux sont en cours de réalisation à Chlef au titre des différents programmes affectés à la wilaya. Lancé début 2009, ce programme sera achevé dans une "large proportion" avant la fin de l'année prochaine, a indiqué la même source, signalant que plus d'une centaine d'entreprises de réalisation interviennent sur ce programme. Selon les estimations de la direction de l'OPGI, 30% du programme en question seront livrés à partir de juin prochain, alors que le reste sera réceptionné avant la fin de l'année 2010 ou au plus tard au cours du premier semestre 2011, assure-t-on à l'OPGI. Plus de 60% des logements prévus dans le cadre de ce programme sont implantés à Chlef et Chettia. Ce choix se justifie par la reconversion en programme social du programme de remplacement des logements en préfabriqué qui totalise 6.300 unités, dont 2.300 pour la commune de Chettia et 4.000 autres pour celle de Chlef. Lancé en 2008, le programme destiné à la commune de Chettia est en voie d'achèvement et pourra être réceptionné avant l'été prochain, selon les prévisions de la direction de l'OPGI.

K. H.

TENES

L'espoir renaît chez les fellahs

C'est avec une grande joie que les agriculteurs ont accueilli les dernières pluies qui se sont abattues sur les régions nord et particulièrement celle de Chlef. A titre illustratif, la station météorologique de Ténès a enregistré, au cours de la nuit du lundi au mardi, 32 mm de pluie (1 mm représente 1 litre d'eau tombée sur une surface de 1m²). A la station météo de Chlef, les météorologues ont enregistré 42 mm de pluie tombée en l'espace de 48 heures. Cet épisode pluvieux vient à un moment de l'année où les travaux de labours semailles devraient être déjà effectués selon les fellahs. Mais comme dit le vieil adage, «il n'est jamais trop tard pour bien faire»; les agriculteurs vont ainsi se lancer dès à présent dans les travaux pour cette campagne agricole 2009-2010. Cependant, il faut souligner que les récentes précipitations demeurent insuffisantes au regard de la longue période de sécheresse qui a précédé cette perturbation, d'autant plus qu'en sus de la saison d'été, les mois d'octobre et novembre ont été caractérisés par une absence totale de pluie.

B. O.

TIPASA, PHARE DE RAS EL KALIA

UN MONUMENT D'UNE VALEUR INESTIMABLE

Le phare de Ras El-Kalia a été construit en 1867 au nord-ouest du port du chef-lieu de la wilaya de Tipasa sur une haute colline, surplombant ainsi tout le tissu urbain de la ville. Ce monument d'une valeur inestimable témoigne du passé glorieux de cette région du bassin méditerranéen.

PAR KAHINA ABOUD

Les travaux entamés au niveau du phare de Tipasa restent toujours inachevés et ce, malgré les directives de M. le ministre des Travaux publics qui avait insisté, à maintes reprises, sur la mise en valeur de ce monument dans le cadre du développement des activités touristiques. Le phare de Ras El-Kalia a été construit en 1867 au nord-ouest du port du chef-lieu de la wilaya de Tipasa sur une haute colline, surplombant ainsi tout le tissu urbain de la ville. Ce monument d'une valeur inestimable témoigne du passé glorieux de cette région du bassin méditerranéen et peut constituer un atout non négligeable dans le développement du tourisme dans la région. Sentinelle



Le phare de Ras El Kalia surplombe majestueusement la baie de Tipasa.

au pied marin, d'une hauteur de 13,58 m par rapport au sol, sa hauteur par rapport au niveau de la mer s'élève à plus de 34,08 m. Son rythme durant la nuit est calculé sur une fréquence de trois secondes de lumière pour une seconde d'obscurité. Sa portée lumineuse est estimée à 18 miles nautiques (33,5 km environ). La présence d'un groupe électrogène permet à ce phare de produire des faisceaux lumineux même en cas de rupture du courant électrique. A l'extérieur, on peut distinguer une meule romaine et une montre solaire. On escaladant 45 marches d'escaliers, on atteint à

l'intérieur une lampe de 500 watts, installée au milieu d'une pièce en bronze et enveloppée d'un gros verre épais qui canalise la lumière. Accéder à ce phare est un vrai parcours du combattant puisqu'il faut inévitablement entamer des démarches auprès du ministère des Travaux publics et de l'Office national de la signalisation maritime. Le phare est une citadelle imprenable et jalousement très bien gardée mais qui reste, hélas, très exposée aux risques d'érosion et de dégradation des matériaux sur lesquels elle a été bâtie.

K. A.

TIZI-OUZOU, BOISEMENT DE PLUS DE 1.700 HA

Lancement de l'opération en janvier 2010

PAR LILIA SADEK

Selon la Conservation des forêts, un programme de boisement d'une surface globale de 1.704 ha sera lancé en janvier prochain à Tizi-Ouzou. "Cette surface sera plantée de différentes essences forestières, dont notamment le chêne et le cèdre, en plus de plusieurs variétés d'arbres fruitiers", a précisé le chargé de la communication au niveau de la Conservation.

Les localités côtières de la wilaya, ainsi que les piémonts environnants, à l'instar d'Aït Chafaâ, Azeffoun, Tizirt, Mizrana, Iflissen, Aït-Yahia Moussa (Draâ El-Mizan), Souk Lethnine (Maâtkas) et Larbaâ Nath Irathen, abriteront les programmes de plantation de chêne et d'arbres fruitiers. Parallèlement, les plants de cèdre sont destinés à être plantés dans les zones montagneuses situées à plus de 800 mètres d'altitude, régions dont le climat est adapté à cette essence forestière, à



l'exemple d'Iboudrarène (Beni Yenni), Aït Boumahdi (Ouacifs), Idjer (Bouzeuguène), Akerou (Azeffoun) et Aïn Zaouia (Draâ El-Mizan). Ce programme vise à l'extension de la cédraie locale. Par ailleurs, la Conservation des forêts de Tizi-Ouzou entend également procéder au reboisement des vergers

oléicoles touchés par les feux de forêts.

La wilaya a concrétisé, durant ces trois dernières années, un programme de boisement de 594 ha en arbres fruitiers (figuier, olivier et cerisier), 619 ha de chêne et 26 ha de cèdre.

L. S.



SOUK-AHRAS, VINGT POSTES D'EMPLOI ONT ÉTÉ CRÉÉS

LES SITES ARCHÉOLOGIQUES SURVEILLÉS

La direction de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (OGIPEC) a créé vingt postes de travail pour des tâches liées à la surveillance des sites archéologiques de la wilaya de Souk-Ahras.

PAR LOUIZA NADIRI

Auparavant, elle a annoncé le recrutement de deux chercheurs sur les sites de Khemissa et de Madaure (M'daourouch) pour l'observation continue de la situation des vestiges. Dix postes permanents de gardiennage ont été accordés à Madaure, huit autres pour la ville de Khemissa en plus d'un poste pour chacun des sites de Taoura et Tifache. Selon la directrice de l'OGIPEC, le renforcement en personnels de gardiennage des sites de Madaure et de Khemissa est motivé par l'importance de ces vestiges qui reçoivent un grand nombre de visiteurs nationaux et étrangers. Madaure, classée patrimoine national depuis 1968, est la ville natale de Saint-Augustin, considéré comme l'un des plus grands théologiens du catholicisme. Ses vestiges datant de l'époque romaine, estimés comme les plus importants dans la wilaya de Souk



Les sites archéologiques font l'objet d'une surveillance accrue.

Ahras, abritent, entre autres, des thermes, des villas, des églises, un théâtre, une fortification byzantine et des pressoirs. La ville de Khemissa fut également un important centre urbain romain, théâtre d'une fameuse bataille du temps du chef de guerre berbère Takfarinas. Elle compte deux forums, des temples, des thermes, un arc de triomphe et un château d'eau. L'OGIPEC, qui a créé ces postes de surveillance au titre de l'année 2009, prévoit ainsi de renforcer la protection des vestiges archéologiques, tout en programmant diverses activités et manifestations

destinées à favoriser l'exploitation touristique et culturelle du patrimoine, au profit du public algérien, des écoliers et des visiteurs étrangers. L'OGIPEC prévoit ainsi de lancer plusieurs opérations de construction de clôtures pour protéger les sites archéologiques dans la wilaya de Souk-Ahras, de même que des cafétérias seront ouvertes à Madaure et Khemissa, tandis que des excursions seront organisées au profit des écoliers, en attendant la création d'un festival à Khemissa, a-t-on appris des responsables locaux.

L. N.

ANNABA, GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS

De gros moyens mobilisés

PAR AKRAM KHEMACHE

Selon la Direction de wilaya de l'environnement, la commune de Annaba consacre 170 millions de dinars par an pour la gestion des déchets ménagers produits par les habitants de la ville. Pour la collecte et l'enlèvement de ces déchets, dont le volume est estimé à quelque 52.000 tonnes par an, les services communaux d'hygiène mobilisent plus de 42 engins spécialisés, dont 30 bennes-tasseuses. En dépit des moyens dont dispose le service d'hygiène communale, considérés comme "suffisants" pour la collecte et le transport de quelque 160 tonnes de déchets par jour, les pannes fréquentes du matériel roulant font que seuls 75% de ces moyens sont uti-



lisés en permanence, relèvent les mêmes responsables. En plus de l'exploitation partielle du matériel, la gestion des déchets ménagers à Annaba rencontre des difficultés liées au mauvais état de la route menant à la décharge publique d'El-Berka Ezzerga et au retard mis dans la mise en service du centre d'enfouissement technique qui a été réalisé à proximité de cette décharge.

Afin d'aplanir les difficultés rencontrées dans ce domaine, une expertise est actuellement menée par la direction de l'environnement à l'effet de déterminer les mesures prioritaires susceptibles d'améliorer les prestations des services concernés par l'hygiène et la réhabilitation de l'environnement et du cadre de vie des habitants de la ville de Annaba. La commune a, par ailleurs, prévu, dans ce contexte, de multiplier le nombre de conteneurs disséminés dans les quartiers et les cités d'habitation. Le nombre de ces conteneurs est actuellement estimé à 756 conteneurs collectifs et 1.244 conteneurs individuels répartis sur les 5 secteurs urbains que compte la commune.

A. K.

EL TARF

Le FLN en rangs dispersés aux sénatoriales

La bataille pour les sénatoriales au niveau de la wilaya d'El Tarf fait rage. Les partis en course commencent à affûter leurs armes et à mobiliser leurs troupes afin de pouvoir gagner le seul siège en compétition. Au niveau des deux partis du FNA et du RND, le choix a été porté, à l'unanimité, sur leurs leaders respectifs et leurs militants ont prouvé qu'ils étaient les plus disciplinés. Au niveau du parti FLN qui compte un nombre non négligeables d'élus, on apprend que plus de 16 membres ont exprimé le souhait de se porter candidats. Finalement, la sagesse a prévalu et les prétendants sont revenus à de meilleurs sentiments au lieu d'agir en rangs dispersés. Le mouhafedh a organisé une réunion ayant regroupé tous les membres élus du plus vieux parti. Au cours de celle-ci, les participants ont pu départager les candidats prétendants par un vote restreint. Ainsi donc le vote a désigné M. Oucief comme étant le seul candidat de ce parti et ordre a été donné de rester unis. Reste à savoir si les militants de ce parti suivent ou non les conseils de leur chef. Pour le FNA, le choix s'est fixé sur l'actuel entrepreneur Séghir quant au RND, qui est d'une discipline exemplaire, c'est l'actuel président de l'APW en la personne de M. Boubakeur Maizi, un autre entrepreneur, qui fut plébiscité par ses pairs pour disputer le seul siège. Selon des informations concordantes, ce dernier est le mieux placé de tous les prétendants pour remporter le seul siège prévu. Une commission de bon office a été créée hier pour convaincre les mécontents du parti FLN. Du côté de l'administration locale, tout est fin prêt pour que les prochaines joutes électorales se déroulent dans de très bonnes conditions. Le personnel administratif est mobilisé pour le succès de cette opération d'intérêt national.

M. S.

Quatre blessés dans un accident de la route

Les routes à El-Tarf, caractérisées dans leur majorité par leur vétusté ainsi que la pose de dos d'âne hors normes qui, selon un bilan des services de transport, sont à l'origine de nombreux accidents de la circulation, continuent toujours à faire des victimes. En effet, un accident a eu lieu, avant-hier, sur la route reliant El-Tarf à Metrouha, lorsque deux véhicules se sont télescopés vers les coups de huit heures, faisant dans un premier temps quatre blessés, dont deux dans un état grave. Deux des victimes ont été évacuées vers l'hôpital du chef-lieu de wilaya où ils ont reçu les premiers soins, alors que les deux autres, ils ont été évacués vers Annaba vu la gravité de leurs blessures.

M. S.

SKIKDA

Le projet de réseau d'eau potable dans sa phase «décisive»

Selon les services de la wilaya, la réalisation du réseau d'eau potable pour l'approvisionnement de 100.000 habitants issus de quatre communes de Skikda a atteint "une étape décisive" dite "troisième phase". Ce projet, lancé au mois d'avril dernier, permettra de réaliser l'AEP (alimentation en eau potable) au profit des communes de Tamalous, Aïn Kechra, Beni Ouelben et Oum Toub à partir du barrage d'El-Kenitra. Les travaux, qui "n'excéderont pas un délai de 18 mois", consistent en la réalisation de plusieurs infrastructures dont une station pour le traitement d'eau potable d'une capacité de 34.560 m3, un réseau pour le transport sur 155 kilomètres, 16 stations de pompage et 41 réservoirs pouvant emmagasiner un volume total de 28.000 m3. Un projet similaire concernant l'AEP de 5 centres urbains vient d'être réalisé dans la daïra de Azzaba. Ces agglomérations ont été raccordées en eau potable à partir du barrage de Zit Emba. L'approvisionnement de la ville de Collo et de onze autres centres limitrophes à partir du barrage de Beni Zaïd est en cours de réalisation. Les services de la wilaya ont également fait savoir que l'achèvement de ces projets permettra de "mettre fin au calvaire vécu par les habitants de plusieurs zones de la wilaya" en matière d'eau potable.

I. K.

UE-ISRAËL

Discorde autour d'El-Qods?

Une polémique a éclaté mardi entre Israël et l'UE au sujet de l'insistance croissante des Européens à évoquer Jérusalem-est comme capitale du futur Etat palestinien.

A l'origine de la discorde, une proposition de la présidence suédoise de l'UE soumise la semaine prochaine à l'approbation des ministres européens des Affaires étrangères dans laquelle l'UE se prononce en faveur "d'un Etat palestinien viable, comprenant la Cisjordanie et Ghaza, avec Jérusalem-est comme capitale".

Dès 2003, le Quartette (Etats-Unis, UE, Russie et ONU) s'était prononcé dans sa feuille de route pour "une solution sur le statut de Jérusalem" qui puisse satisfaire "la vision de deux Etats" vivant en paix côte à côte sans néanmoins explicitement considérer que Jérusalem en soit la "capitale" partagée.

Le 18 novembre, la présidence de l'UE a ainsi estimé "qu'une solution devait être trouvée pour résoudre le statut de Jérusalem en tant que capitale de deux Etats".

Elle a aussi rappelé que l'UE n'a jamais reconnu "l'annexion" de Jérusalem-est par Israël en 1967.

La formulation proposée par Stockholm de "Jérusalem-est capitale de l'Etat palestinien" semble aller au-delà en renvoyant aux frontières de 1967.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

L'Afrique déterminée à défendre ses droits

L'Afrique défendra à Copenhague cinq objectifs portant sur l'atténuation des changements climatiques, l'adaptation des pays africains aux changements climatiques, le transfert des technologies, le renforcement des capacités des pays africains et le financement.

Dans ce contexte, les pays africains "ne sont pas prêts à signer n'importe quel accord tant que nos revendications ne sont pas prises en compte au sommet de Copenhague sur les changements climatiques", a déclaré le ministre sénégalais de l'Environnement.

Dans cette perspective, les dirigeants du continent, qui privilégient une position commune, revendiquent un financement estimé entre 100 et 120 milliards dollars par an pour une période de dix ans.

AHMADINEJAD À PROPOS DU NUCLÉAIRE

"La question est close"

"L'Iran produira l'uranium enrichi à 20% dont il a besoin", a déclaré hier à Ispahan le président Mahmoud Ahmadinejad en affirmant que Téhéran considérait le dossier nucléaire comme "clos".

"A nos yeux, la question nucléaire est close", a-t-il dit.

En réponse à la condamnation de l'AIEA pour sa politique nucléaire, le président iranien avait annoncé, dimanche passé, que son pays allait construire dix nouvelles usines d'enrichissement d'uranium et produire de l'uranium enrichi à 20% pour le réacteur de recherche médicale de Téhéran.

BARACK OBAMA ANNONCE LA NOUVELLE STRATÉGIE EN AFGHANISTAN

LE GÉNÉRAL MCCHRYSTAL OBTIENT GAIN DE CAUSE

Tant attendue, la décision du président américain sur la nouvelle stratégie en Afghanistan annoncée mardi soir de West Point, dans un discours national, est sans surprise.

PAR NINA SARATI

Barack Obama a annoncé le déploiement accéléré de 30.000 soldats supplémentaires en Afghanistan. Soulignant que "l'Afghanistan n'est pas perdu", concédant qu'"il a régressé ces deux dernières années", assurant que la menace d'Al-Qaïda persiste, le président des Etats-Unis a qualifié l'envoi de ces renforts d'"intérêt national vital". "Je ne prends pas cette décision à la légère", a martelé Obama dans un discours de plus de 30 minutes, parfois professoral, souvent grave, en rendant hommage au sacrifice des militaires et de leurs familles.

Il a aussi concédé que cet envoi allait alourdir de 30 milliards de dollars la facture de la guerre pour les contribuables. "Les 30.000 soldats supplémentaires dont j'annonce l'envoi ce soir se déploieront dans la première partie de 2010 -au rythme le plus rapide possible- afin de s'en prendre à la rébellion et de sécuriser les grands centres de population", a souligné Obama. Mais, soucieux de ne pas prêter le flanc aux craintes d'enlèvement, soucieux aussi de rassurer les Américains sceptiques quant à cette escalade, rejetant avec force toute analogie entre cette guerre et le désastre du Vietnam, il a assuré qu'"après 18 mois, les troupes commenceront rentrer à la maison", soit à partir de juillet 2011. "Si je ne pensais pas que la sécurité des Etats-Unis et des Américains était en jeu en Afghanistan, demain, je donnerais avec joie l'ordre à tous les soldats, jusqu'au dernier, de rentrer", a énoncé le président. L'annonce de la date de retrait est critiquée. «Il semble plus important que le succès et donne aux insurgés des indications sur le temps qu'ils doivent passer à garder un profil bas», remarque un observateur du centre de recherches étrangères à Washington. Il s'agissait de la décision la plus attendue et peut-être la plus lourde de conséquences de sa présidence, alors que la guerre est de plus en plus impopulaire aux Etats-Unis, huit ans après l'invasion.

Elle est aussi de plus en plus meurtrière, l'année 2008 a enregistré le plus grand nombre de soldats tués, et couteuse. Ces renforts couteront 30 milliards de dollars supplémentaires aux contribuables alors que le déficit budgétaire atteint le chiffre record



Le général McChrystal.

de 1.417 milliards de dollars en 2008-2009, soit 10% du PIB. Le coût général de la guerre en Afghanistan est de 3,6 milliards de dollars par mois.

Le contingent américain en Afghanistan va donc atteindre environ 100.000 hommes et femmes, soit quasiment trois fois plus que lorsque Obama a pris ses fonctions en janvier, une concrétisation de sa promesse de recentrer sur ce pays l'effort détourné à ses yeux par la guerre en Irak. Le général Stanley McChrystal, commandant des forces américaines et de l'Otan en Afghanistan qui avait ouvertement réclamé 40.000 soldats supplémentaires, a salué cette annonce, estimant qu'elle lui fournissait les "ressources" nécessaires pour mener à bien sa mission.

Obama a aussi lancé un avertissement particulièrement musclé au président afghan Hamid Karzaï, dont la réélection a été entachée de fraudes et dont le gouvernement est accusé de corruption: "l'époque du chèque en blanc est révolue", a-t-il asséné, ajoutant que "nous allons clairement expliquer ce que nous attendons de la part de ceux que nous aidons". Obama, qui menait depuis trois mois des consultations serrées avec son état-major et les hauts responsables de son administration, a mentionné l'importance d'un "partenariat efficace" avec le Pakistan, l'un des trois "éléments-clés" de sa stratégie militaire, au côté des efforts pour confier les rênes de la guerre aux Afghans eux-mêmes et de l'envoi de coopérants civils. "Nous allons agir en étant parfaitement conscients que notre succès en Afghanistan est lié inextricablement à notre partenariat avec le Pakistan", en butte aux extrémistes et où la hiérarchie d'Al-Qaïda se cache selon toute vraisemblance, a-t-il scandé.

Il a aussi prévenu qu'Al-Qaïda prépare "de nouveaux attentats à l'heure où je vous parle" contre les Etats-Unis, et appelé à "faire face" aux terroristes partout, en men-

tionnant en particulier la Somalie et le Yémen.

A Paris, le président Nicolas Sarkozy, tout en saluant un "discours courageux, déterminé et lucide", et tout en soulignant que "la France restera fermement engagée, avec ses alliés, aussi longtemps que nécessaire, aux côtés du peuple afghan" n'a pas annoncé de renforts au contingent de près de 4.000 Français déjà présents dans le pays.

La chancelière allemande a indiqué attendre la Conférence internationale sur l'Afghanistan prévue le 18 janvier à Londres pour décider. L'Australie refuse de dépecher de nouvelles troupes, la Pologne, peu enthousiaste, ne le ferait que si «elle n'a pas d'autre solution».

Ces réticences ont fait réagir le Secrétaire général de l'OTAN, M. Anders Fogh Rasmussen. Prévenant que les Etats-Unis pourraient abandonner le cas échéant leur approche «multilatérale», faisant valoir que «l'équilibre de l'OTAN est en jeu» et «qu'il est important que la guerre en Afghanistan ne soit pas perçue comme une guerre américaine pure et simple», il a appelé les alliés à «augmenter leur contribution en Afghanistan».

Tout en estimant que le soutien économique est «plus important» que l'envoi, toutefois, soutenu des soldats, le ministre afghan des Affaires étrangères a déclaré que «la solution ne sera pas seulement économique» mais qu'elle «viendra d'une stratégie globale comprenant de multiples aspects». Après avoir rappelé leur engagement pour «une approche globale des problèmes en Afghanistan», les Etats membres de l'UE ont estimé que «l'objectif principal devrait être de permettre au gouvernement afghan d'assumer progressivement l'entière responsabilité de la stabilité et le développement du pays et de livrer rapidement des résultats tangibles».

N. S.

ENTRÉE EN VIGUEUR DU TRAITÉ DE LISBONNE

Une nouvelle ère pour l'Union européenne

Les dirigeants des institutions de l'Union européenne (UE) ont célébré l'entrée en vigueur du traité européen de Lisbonne, mardi soir dans la capitale portugaise, où le document a été signé le 13 décembre 2007.

Les dirigeants du Conseil, de la Commission et du Parlement de l'UE ont participé à la cérémonie marquant cet événement, organisée à Lisbonne dans un lieu de réunion spécialement établi au bord du Tage. "Aujourd'hui, les citoyens de l'UE entrent dans une nouvelle ère", a déclaré à cette occasion le Premier ministre suédois, Fredrik Reinfeldt, dont le pays assume actuellement la présidence tournante de l'UE jusqu'à la fin du mois. "Aujourd'hui est le premier jour pour une UE plus efficace, plus moderne et

plus démocratique pour tous les citoyens", a-t-il affirmé, rappelant le long chemin parcouru depuis la signature du traité il y a deux ans jusqu'à son entrée en vigueur. "Il a fallu beaucoup d'efforts", a-t-il ajouté.

La cérémonie d'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne a été organisée conjointement par le gouvernement portugais, la présidence suédoise et la Commission européenne. Cette dernière estime que «ce nouveau texte est porteur d'avancées significatives pour les citoyens et qu'il règle le débat institutionnel pour les prochaines années». Pour le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, le document permettra à l'Union européenne de se concentrer pleinement sur la gestion d'une sortie en douceur de la crise économique et

financière et sur la poursuite de la stratégie de croissance plus verte pour 2020. Le traité de Lisbonne modifie les traités UE et CE en vigueur, mais sans les remplacer.

Il dote l'Union du cadre juridique et des instruments nécessaires pour affronter les défis de demain et répondre aux attentes des citoyens. Le traité permet la création d'un poste de président permanent du Conseil européen (l'organe où se réunissent des chefs d'Etat et de gouvernement), confié au Belge Herman Van Rompuy pour au moins deux ans et demi. Jusqu'ici, la présidence de l'UE était tournante tous les six mois. Il introduit d'autres nouveautés comme le droit d'initiative populaire des citoyens.

CAN 2010

**LE COMPTE
À REBOURS
A DÉJÀ
COMMENCÉ**

Page 13

MIDI

Sport

BASKET-BALL CHAMPIONNAT NATIONAL
DE LA SUPERDIVISION (10^È JOURNÉE)

**DURE JOURNÉE
POUR LE CRBDB
ET LE GSP**

Page 14

FOOTBALL- CHAMPIONNAT DE D1 (15^È JOURNÉE)

LE MCO EN DANGER À BÉJAÏA



Nouvellement installé sur le fauteuil de leader du championnat de division une de football, le MC Oran sera mis à rude épreuve en déplacement face à la JSM Bejaia, alors que le Mouloudia d'Alger, qui n'a pas joué sa rencontre lors de la précédente journée après le report de sa rencontre face à l'ESS, sera lui aussi soumis à un véritable test en déplacement face au MCEE, une équipe qui reste intouchable sur son terrain.

Lire en page 12

LA CHRONIQUE DE **ABDOU SEGHOUBANI**

LE MONDIAL 2010 DÉBUTE DEMAIN

Ca y est, nous y sommes en plein dedans ! Les trente-deux nations qualifiées à la coupe du monde prévue en Afrique du Sud attendent avec impatience le tirage au sort, prévu demain, dans la ville symbole du Cap. Et l'Algérie va faire la troisième plongée de son histoire dans la grande ambiance de la coupe du monde de football à l'occasion de cet événement qui va constituer les huit poules qui vont animer la compétition.

Demain, donc, l'Algérie connaîtra ses adversaires et nous serons fixés sur notre sort dans le tour préliminaire de la phase finale du Mondial 2010 en Afrique du Sud. Oui, l'Algérie n'a pas raté le rendez-vous de l'histoire. Notre pays sera bien présent à cette grande première de l'histoire de la coupe du monde de football, le plus grand événement sportif planétaire, qui se tiendra pour la première fois en Afrique.

De cette manière, notre pays va faire son grand retour sur la scène footballistique mondiale parmi les trente-deux nations qualifiées. Outre qu'elle figure parmi les cinq nations africaines qualifiées, l'Algérie aura l'énorme privilège d'être le seul et unique représentant du Monde arabe à ce grand rendez-vous du football mondial. L'équipe nationale de football a décroché le billet qualificatif pour le Mondial 2010 de manière limpide et incontestable. Et ce n'est pas un hasard car les coéquipiers du héros Antar Yahia étaient sur une courbe ascendante depuis plus d'une année.

Dans deux mois, ce sera l'entame des choses sérieuses avec la participation à la coupe d'Afrique des nations 2010 en Angola. Ce sera, alors, l'occasion pour les Verts de se frotter à l'élite du football africain. Ce sera un test sérieux qui vient à point nommé pour servir d'étape d'évaluation objective au staff technique de Rabah Saadane. Des techniciens et observateurs n'ont pas hésité à affirmer que

l'Algérie est dans le lot des équipes capables de gagner la CAN 2010. Pour nous, cette étape sera surtout une opportunité pour être fixés sur le « poids » de notre équipe nationale dans l'échiquier continental à six mois du rendez-vous d'Afrique du Sud. Certes, l'EN a connu une bonne progression. D'une année à l'autre, de match en match, la sélection nationale a sensiblement évolué et les statistiques le confirment, à commencer par la place qu'elle occupe dans le classement Fifa.

L'Algérie n'a pas raté le rendez-vous de l'histoire. Notre pays sera bien présent à cette grande première de l'histoire de la coupe du monde de football, le plus grand événement sportif planétaire, qui se tiendra pour la première fois en Afrique.

Elle a mis du temps cette sélection avant d'aboutir à la dynamique de victoires de ces douze derniers mois. Il y a eu des ratages, des erreurs, des déceptions, la valse des entraîneurs, etc. C'était le passage obligé pour les coéquipiers du capitaine Yazid Mansouri pour acquérir l'essentiel dans la carrière sportive de haut niveau : l'expérience africaine. C'était nécessaire de poser le ballon à terre, avant d'enchaîner avec les bons résultats qui ont abouti à la qualification au Mondial 2010.

Il reste maintenant à fixer des objectifs à la participation de l'équipe nationale en coupe d'Afrique des nations. C'est le moment de voir si ce groupe qui a bien progressé est capable d'aller vers de nouveaux défis et conquêtes. D'être tout simplement ambitieux. C'est un peu sur cette courbe que s'est construite l'équipe en 1982.

A. S.

D.R.

FOOTBALL- CHAMPIONNAT DE D1 (15^È JOURNÉE)

LE MCO EN DANGER À BÉJAÏA

Nouvellement installé sur le fauteuil de leader du championnat de division une de football, le MC Oran sera mis à rude épreuve, demain, en déplacement face à la JSM Bejaia, alors que le Mouloudia d'Alger, qui n'a pas joué lors de la précédente journée après le report de sa rencontre face à l'ESS, sera lui aussi soumis à un véritable test hors de ses bases face au MCEE, une équipe qui reste touchable sur son terrain.

Le nouveau promu, le MC Oran, s'est vu intronisé pour la première fois depuis le début de la saison en tête du classement, après sa victoire, mardi, face à l'ASK (2-1), une performance dure à renouveler d'autant que les coéquipiers de Chaïb vont effectuer un voyage périlleux à Bejaia. La fébrilité du MCO cette saison en dehors de ses bases pourrait jouer en faveur de l'équipe locale, revigorée après le match nul décroché à Tiemcen face au WAT (1-1), même si elle sera contrainte de jouer devant des gradins vides en raison du huis clos imposé par la LNF.

Le MCA en péril à El Eulma

Le vieux club algérois, qui a enregistré le départ de son entraîneur français Alain Michel et l'arrivée de son compatriote François Bracci, sera contraint de bien négocier cette partie dans l'objectif de reprendre son fauteuil de leader, tout en espérant une contre-performance des Oranais à Bejaia. Toutefois, la mission des Bouguèche et consort ne s'annonce pas de tout repos, d'autant que l'équipe locale est



Les Oranais continueront-ils sur leur lancée?

appelée à réagir après la défaite concédée à Batna (2-0).

L'USM Annaba sortira-elle sa tête de l'eau ?

L'USMAn, ridiculisée mardi à Tizi-Ouzou par la JSK (4-0), n'aura d'autre alternative que de sortir la tête de l'eau à domicile face à l'ASO, une équipe qui carbure à plein régime et qui reste sur cinq matches sans défaite. Les pouillans de Abdelkader Amrani, en baisse de régime après un début de saison tonitruant, devront réagir au plus vite s'ils veulent jouer les premiers rôles cette saison. Le coach annabi devra surtout revoir son secteur défensif, qui s'est fait surprendre à sept reprises en deux matches.

USM Alger - USM Harrach, un derby prometteur

L'affiche de la journée mettra aux prises l'USMA à l'USMH dans un derby prometteur entre deux équipes qui ont retrouvé des cou-

leurs après le match nul du premier en déplacement à Bordj (1-1) et la large victoire du second face au MSPB (3-1). Les Rouge et Noir, qui occupent la peu reluisante 14^e place au classement avec 17 pts, devront impérativement confirmer ce bon résultat au risque de retomber dans leur travers. L'USMH (9^e, 19 pts), est appelée, à l'instar de l'USMA, à rester dans cette dynamique, après avoir traversé une période difficile.

Déplacement périlleux du CABBA à Khroub

Le CABBA, accroché chez lui par l'USMA, effectuera un déplacement périlleux à Khroub pour croiser le fer avec l'ASK, une équipe qui n'acceptera pas d'autre résultat que la victoire vu sa position de reléguable.

L'ASK, battu à Oran par le MCO (2-1), sera dans l'obligation de reprendre du poil de la bête en gagnant cette rencontre qui lui permettrait de quitter la zone rouge.

La JSK à Blida pour confirmer sa bonne santé

La JSK, auteur d'un récital offensif face à l'USMAn, se rendra à Blida avec la ferme intention de confirmer sa bonne santé actuelle, pour preuve, ses trois matchs sans la moindre défaite. Toutefois, l'USMB, qui devra jouer encore une fois sans le public en raison du huis clos, est décidée à l'emporter d'autant que les pouillans de Kamel Mouassa restent sur une défaite à Chlef (2-0). L'entraîneur de l'USMB devra diriger ses joueurs à partir des gradins, en raison de son expulsion mardi lors du match face à l'ASO pour contestation de décision de l'arbitre.

Les autres rencontres seront âprement disputées

En bas de tableau, la rencontre devant mettre aux prises, à huis clos, le MSPB (18^e, 6 pts) au NAHD (17^e, 9 pts) sera certainement âprement disputée entre deux équipes qui luttent pour s'extirper de la zone des reléguables. Enfin, le match entre le CRB (13^e, 18 pts) et le CAB (10^e, 19 pts), devra tourner, a priori, à l'avantage de l'équipe locale, qui bénéficiera de l'apport de son public. Le match ESS-WAT a été reporté, en raison du match retour à Bamako de la finale de la coupe de la CAF entre le Stade Malien et l'Entente de Sétif.

PROGRAMME DES RENCONTRES

Vendredi 4 décembre (18h00)
A Alger (20 août 1995) : CR Bérouizdad- CA Batna
A Alger (6 juillet) : USM Alger- USM Harrach
A Annaba : USM Annaba- ASO Chlef

Samedi 5 décembre (14h30)
A Batna : MSP Batna- NA Hussein Dey (huis clos)
A Blida : USM Blida- JS Kabylie (huis clos)
A Eulma : MCE Eulma- MC Alger
A Bejaia : JSM Bejaia- MC Oran (huis clos)
A Khroub : AS Khroub- CABBA Areridj
A Sétif : ES Sétif- WA Tiemcen
(reporté à une date ultérieure)

RETOUR DE L'ENFANT PRODIGE MAHIEDDINE KHALEF, MANAGER GÉNÉRAL DES CANARIS

Outre la large victoire des Canaris aux dépens de l'USM Annaba, le fait saillant de la journée d'avant-hier après-midi et qui mérite d'être signalé est la présence de l'ex-coach des Verts, Mahieddine Khalef, au stade du 1er-Novembre de Tizi-Ouzou. Une présence très remarquée et qui a suscité moult interrogations chez les fans du club kabyle présents au stade. L'ex-entraîneur des Jaune et Vert, qui a déjeuné avec le groupe, a ensuite rendu visite aux joueurs, avec lesquels il s'est entretenu aux vestiaires avant le début du match. Il a ensuite rejoint la tribune d'honneur d'où il a suivi la prestation de son équipe. A l'issue de la partie, l'ex-homme fort de Gijon, qui s'est dit satisfait de la prestation des joueurs, a révélé qu'il est de retour aux affaires de la JSK, mais pas en qualité d'entraîneur, a-t-il tenu à préciser. «Je reviens à la JSK, mais pas en tant qu'entraîneur», dira d'emblée Khalef, avant de poursuivre : «Je suis très content de la prestation des joueurs. Je leur ai parlé aux vestiaires sans pour autant leur prodiguer des conseils par respect aux entraîneurs en place et j'ai senti qu'ils étaient heureux de me voir. Ils ont tout fait pour me remercier à leur manière

sur le terrain et je m'en réjouis.»

Revenant sur les raisons de sa présence au stade, Khalef se contentera d'annoncer. «Pour ce qui est de ma présence, je ne fais que revenir à la maison. Toutefois, je tiens à préciser que vu mon âge, je n'ai pas l'intention d'exercer le métier d'entraîneur. Néanmoins, je suis disponible à prendre un autre poste à la JSK.»

Ainsi, tout indique que Khalef est disposé à assumer le poste de manager général au sein de son club de tous-jours. Par ailleurs, le championnat ne semble plus attirer les grandes foules. Hier, à Tizi, c'est dans un stade presque vide que les Canaris ont réussi une éclatante victoire face à l'USM Annaba. Les supporters de la JSK étaient clairsemés dans les gradins du 1er-Novembre. L'affluence était très faible. Une situation que le stade de Tizi Ouzou et la JSK n'ont pas connue depuis bien longtemps.

Toutefois, il faut rendre hommage aux défenseurs de la JSK qui ont été à l'honneur hier après-midi. En effet outre le fait d'avoir convenablement rempli leur mission dans leur zone, Belkalem et Belabbès ont été auteurs de deux des quatre buts inscrits par leur équipe.

IL A INSCRIT SON PREMIER BUT SOUS LES COULEURS DE L'USMA

Amine Ouameri : «j'espère refaire le même coup face à l'USMH»

Le latéral gauche de l'USMA parle de son but sous les couleurs de son club et souhaite refaire le même coup face à l'USMH ce demain. D'autre part, il explique pourquoi le joueur algérien n'aligne jamais les mêmes performances deux fois de suite.

Vous avez sauvé votre équipe de la défaite; un commentaire?

Non, je n'ai fais que pousser le ballon au fond des filets; croyez-moi, c'est Kial qui a sauvé son équipe et non Ouameri; en toute franchise, c'est l'USMA qui était plus proche des trois points que le CABBA. En fait, il fallait qu'on réagisse du semi échec face à la JSK, c'est désormais chose faite, avec à la clé une belle prestation. Certes j'ai inscrit mon premier but sous ces couleurs de l'USMA et je souhaite que ce ne soit pas le dernier

Cette saison, on a constaté que l'USMA joue très bien, loin de ses bases...

Je ne saurais répondre à cette question; c'est peut-être notre destin cette année, on ne le fait pas exprès, je le jure. On a tenté de se rattraper suite à notre mauvaise prestation face à la JSK, et on l'a fait; c'est tant mieux pour l'équipe. Inchallah, on fera encore mieux à l'avenir.

L'USMH sera votre adversaire demain au 5-juillet. Que pensez-vous de cette équipe ?

C'est un derby local entre deux voisins; l'USMH est une bonne équipe, elle a montré de belles choses jusque là, on la respecte comme toutes les autres équipes, mais on doit récupérer des points perdus à Bologhine.

En plus, ça se jouera sur le gazon du 5 juillet, qui nous convient car c'est un grand stade où on peut jouer au football, et à l'aise. Je suis sûr que même les Harrachis sont contents d'évoluer sur cette

surface. Je souhaite seulement avoir la même réussite qu'à BBA.

Justement, comptez-vous rééditer votre prestation de BBA ?

Pourquoi me posez-vous cette question ? Comme si vous doutiez de nous. L'USMA est une grande équipe.

Parce que Saadi ne semble pas rassuré en affirmant que le problème du joueur algérien réside dans l'enchaînement des performances...

Si c'est Saadi qui le dit, je suis d'accord avec lui; parfois un joueur donne tout dans un match, et je crois que c'est ce qui l'affaiblit par la suite. Il ne faut pas oublier qu'un joueur de football est un être humain et qu'il peut passer par des moments difficiles. En général, ce n'est pas évident de refaire le coup sauf si c'est un super joueur ou encore chanceux.

Propos recueillis par R. S.

CHAMPIONNAT DE LA DEUXIÈME
DIVISION (17^È JOURNÉE)

L'ESM à Bejaia pour le titre de champion d'automne

L'Espérance de Mostaganem, leader du championnat de division "Deux" de football, est bien placée pour décrocher le titre symbolique de champion d'automne à l'occasion de son déplacement à Bejaia où elle doit affronter le MO, pour le compte de la 17^e et dernière journée de la compétition programmée demain et samedi. L'ESM, qui s'est installée seule en tête du classement lors du match en retard disputé mardi face à l'US Biskra, compte terminer cette phase en beauté devant la lanterne rouge du championnat. Toutefois, la tâche des camarades du buteur Madouni semble compliquée, dans la mesure où le MOB reste sur une série de bons résultats ces derniers temps, même s'il traverse une grave crise financière. Le poursuivant direct, le MC Saïda, qui compte trois longueurs de retard, effectue un périlleux déplacement chez son voisin, l'ASM Oran. Les Asémistes, qui comptent dix points de retard sur "Mosta", ne peuvent plus se permettre de perdre de points supplémentaires s'ils veulent jouer "l'accession" pour laquelle un seul ticket est mis en jeu. Un nul entre ces deux "outsiders" n'arrange nullement leurs affaires, en cas de victoire de l'ESM à Bejaia. Le Paradou AC remis en selle après sa victoire mardi sur l'USM Bel-Abbes, et qui compte encore un match en retard face au MO Constantine, ira se mesurer au nouveau promu l'AB Merouana, classé dans la 2^e moitié du tableau. Une victoire des camarades de Arabat les relancerait davantage dans la course avant l'entame de la 2^e phase du championnat. Le CS Constantine (3^e) a retrouvé toute sa forme au bon moment. La venue du WR Bentalha lui permettrait de continuer sur sa lancée, à moins que les camarades de Samadi faciles vainqueurs du CR Témouchent (4-0), ce mardi, ne lui mettent les bâtons dans les roues. La capitale des Zibans, Biskra, accueille un beau derby entre l'USB et le MO Constantine. Ce dernier, qui croit toujours en ses chances, risque de laisser des plumes devant la formation biskrienne bien menée par son buteur-maison, Merazga, auteur d'un double face à l'ESM. Un second derby est programmé à l'Ouest du pays et mettra aux prises à Bel-Abbes, l'USMBA au CR Témouchent. Les deux équipes qui ont perdu du terrain sur le peloton de tête, tâchent d'améliorer leur position au classement général, en attendant la phase "retour". Les matches USMM Hadjout - SA Mohammadia, USM Sétif-OM Arzew et RC Kouba -JSM Skikda, concernent les équipes de la 2^e moitié du tableau, pratiquement hors-courses de l'accession parmi l'élite.

ANGOLA

Cette liste compte les joueurs qui ont été utilisés cette année du côté angolais, une équipe qui, a la dernière édition de la coupe d'Afrique des nations, a réussi à atteindre les quarts de finale. Durant les dernières qualifications, l'équipe n'a pas pu atteindre le troisième tour. Qualifiée officiellement en tant qu'organisateur, le succès de l'équipe d'Angola reposera en partie sur le fort soutien populaire.

Gardiens

João Ricardo Sans club
Mário Inter Luanda Angola, D 1
Luis Lama Petro Luanda Angola, D 1

Défenseurs

Marco Airosa CD Nacional Portugal, D 2
Yamba Asha AS Aviação Angola, D 1
Luis Delgado EA Guingamp France, Ligue 2
Rui Marques Leeds United Angleterre, D 3
Lebo Lebo Petro Luanda Angola, D 1
Christian-Norbert Nzinga Virtus lanciaio Italie, C 1
Marco Abreu SC Espinho Portugal D 3
Jamba AS Aviação Angola, D 1
Francisco Zuela FC Kouban Krasnodar Russie, D 1
Locó Primeiro de Agosto Angola, D 1

Milieux

Edson Ethnikos Achna Chypre, D 1
André Al Kuwait Kaifan Koweït, D 1
Paulo Figueiredo CD Olivais e Moscavide Portugal, D 3
Antonio Mendonça CF Puebla Mexique, D 1
Gilberto Al-Ahly Le Caire Égypte, D 1
Miloy Santos FC Angola, D 1
Zé Kalanga Dinamo Bucarest Roumanie, D 1
Dédé AC Arles-Avignon France, Ligue 2
Dominique Kivuvu NEC Nimègue Pays-Bas, D 1
Pedro Kamata AS Bari Italie, Serie A
Fredy AEL Limassol Chypre, D 1

Attaquants

Fabrice Akwa Petro Luanda Angola, D 1
Flávio Al Shabab Riyad Arabie saoudite, D 1
Mantorras SL Benfica Portugal, D 1
André « Titi » Buengo ES Troyes AC France, National
Diangi Matusiwa FC Den Bosch Pays-Bas, D 2
Love Primeiro de Agosto Angola, D 1
Manucho Real Valladolid Espagne, D 1
Maurito Riffa Club Bahreïn, D 1
Mateus CD Nacional Portugal, D 1
Diogo CS Marítimo Portugal, D 1
Johnson Macaba CRD Libolo Angola, D 1
Santana Vitória Guimarães Portugal, D 1

MALAWI

Peu d'informations concernant cette équipe si ce n'est qu'elle a réussi à atteindre le troisième tour des qualifications et qu'elle a fini derrière le Burkina Faso.

Gardiens

Swadick Sanudi
Valence Kamzere
Charles Swini
Trust Lund
Fiskani Mwafulirwa
Défenseurs

Peter Mponda
James Sangala
Jacob Ngwira
Moses Chavula
Ivis Kafoteka
Clement Kafwafwa
Peter Ndlovu

Milieux

Tawonga Chimodzi
Davie Banda
Hellings Mwakusungula
Fisher Kondowe

Joseph Kamwendo
Robert Ng'ambi
Noel Mkwandawire
Chikondi Likwemba
Charles Kalaila
Peter Mwanda

Attaquants

Esau Kanyenda
Russell Mwafulirwa
Atusaye Nyondo
Chikeupo Msonoywa
Jimmy zakazaka

MALI

Le Mali est une équipe composée de joueurs de très haut niveau qui évoluent dans les plus grands clubs européens. Cependant, cette équipe n'est pour l'instant impressionnante que sur papier. Comme constaté lors des qualifications, cette équipe est capable du meilleur comme du pire, un réveil en CAN n'est pas à exclure même si les Aigles du Mali restent une énigme.

Gardiens

Mahamadou Sidibé 8 octobre 1978
(29 ans) PAS Giannina
Soumaila Diakité 25 août 1984
(20 ans) Stade Malien
Oumar Sissoko 13 septembre 1987
(20 ans) FC Metz
Défenseurs
Boubacar Koné 21 août 1984
(33 ans) Maghreb de Fès
Adama Tamboura 18 mai 1985
(22 ans) Helsingborgs IF
Adama Coulibaly 10 septembre 1980
(27 ans) AJ Auxerre
Souleymane Diamoutene 30 janvier 1983
(24 ans) US Lecce
Amadou Sidibé 19 février 1986 (21 ans) AJ Auxerre
Cédric Kanté 6 juillet 1979 (28 ans) Panathinaïkos
Sammy Traoré 25 février 1976 (31 ans) Paris SG
Moussa Coulibaly 19 mai 1981 (26 ans) MC Alger

Milieux

Mahamadou Diarra 18 mai 1981
(26 ans) Real Madrid
Bassala Touré 21 février 1976
(31 ans) APO Levadiakos
Djibril Sidibé 23 mars 1982
(25 ans) CS Sedan-Ardenne
Seydou Keita 16 janvier 1980
(28 ans) FC Barcelone
Souleymane Dembele 3 septembre 1984
(23 ans) Djoliba AC
Mohamed Lamine Sissoko 27 janvier 1985
(22 ans) Juventus Turin

Attaquants

Mamady Sidibé 18 décembre 1979
(28 ans) Stoke City FC Drmane Traoré 17 juin 1982
(25 ans) Lokomotiv Moscou
Mamadou Diallo 17 avril 1982 (25 ans) Le Havre AC
Frédéric Kanouté 2 septembre 1977
(30 ans) FC Séville
Cheick Diabaté 25 avril 1988 (20 ans) AC Ajaccio

LE PROGRAMME DE L'EN

11/01/2010 14 H: 45 Luanda Malawi-Algérie
14/01/2010 17 H: 00 Luanda Mali-Algérie
18/01/2010 17 H: 00 Luanda Angola-Algérie

LEURS PARCOURS LORS DES ÉLIMINATOIRES

Mali : 3e tour 1 défaite, 2 victoires, 3 nuls, 3 e 9 pts, 8 buts pour 7 contre
Les nuls à l'extérieur Soudan-Mali 1 - 1 Bénin-Mali 1 - 1 Ghana-Mali 2 - 2
Les deux victoires Mali-Bénin 3 - 1 Mali-Soudan 1 - 0 la défaite chez eux Mali-Ghana 2 - 0, dernier match du groupe.

Malawi : 3e tour 4 défaites, 1 victoire, 1 nul, 3 e 9 pts devant la guinée avec 4 pts 4 buts pour, 11 contre
Les 4 défaites Malawi Burkina-Faso 0 - 1, Côte d'Ivoire-Malawi 5 - 0 Guinée-Malawi 2 - 1 Burkina Faso-Malawi 1 - 0 La victoire Malawi-Guinée 2 - 1
Le nul Malawi-Côte d'Ivoire 1 - 1
Les Palancas Negras n'ont pas réussi à accéder au 3^e tour et dernier tour des éliminatoires CAN/CM 2010

Angola : 2 e tour 10 pts et 2 e derrière le Bénin 2 défaites, 3 victoires, 1 nul 11 buts pour, 8 contre
Les défaites Ouganda-angola 3 - 1, Bénin - Angola 3 - 2
Les victoires Angola-Bénin 3 - 0, Angola-Niger 3 - 1, Niger-Angola 1 - 2
Le nul Angola - Ouganda 0 - 0
Les Algériens ont vu en leur équipe un groupe de guerriers capable de mettre à terre ces grosses pointures d'Afrique. Toute l'Algérie se prépare donc à faire la fête, comme ce fut le cas lors de la qualification pour la coupe du monde qu'on a acquise haut la main.

Mehdi Yamani

FIFA COUPE DU MONDE

L'Algérie dans le chapeau trois

L'Algérie a été placée dans le chapeau trois pour le tirage au sort du Mondial 2010 qui aura lieu demain au Cap Town. La commission d'organisation de la Coupe du monde a choisi comme base de départ le classement Fifa d'octobre 2009 où l'Algérie figure à la 29^e place. Le dernier classement en date, celui de novembre 2009, n'a pas été retenu par la commission par "souci d'équité". En effet, ce dernier classement avantageait les équipes qui ont dû passer par les barrages. «La Fifa a considéré que le classement Fifa d'octobre, avant les barrages, représentait vraiment la valeur des équipes européennes», a expliqué Jérôme Valcke, secrétaire général de la Fifa. Signalons que les trente-deux équipes ont été réparties dans 4 pots.

COMPOSITION DES CHAPEAUX :

Chapeau 1 - têtes de série : Brésil, Espagne, Italie, Allemagne, Argentine, Angleterre, Pays-Bas, Afrique du Sud (pays organisateur)
Chapeau 2 : Australie, Japon, Corée du Sud, Corée du Nord, Honduras, Mexique, Etats-Unis, Nouvelle-Zélande
Chapeau 3 : Algérie, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigeria, Chili, Paraguay, Uruguay
Chapeau 4 : Danemark, France, Grèce, Portugal, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suisse.

CROSS-COUNTRY

CHALLENGE NATIONAL DANS LES AURÈS
Le cross des Ruines romaines demain à Tazoult

La Ligue d'athlétisme de la wilaya de Batna organise demain, à travers un parcours dans la commune de Tazoult, près de Batna, le challenge national des Ruines romaines. Ce cross entre dans le cadre du traditionnel Challenge national de cross-country de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) de la saison sportive 2009/2010. Batna sera la seconde étape du Challenge, après la première qui a été courue à Djelfa, il y a deux semaines: le cross de la Révolution. Les organisateurs s'attendent à une participation conséquente des clubs et sections d'athlétisme issues des régions du centre et de l'est du pays. Le président de la Ligue d'athlétisme de la wilaya de Batna et ex-membre du BF de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), M. Cherif Guedouar : « On s'attend à une forte participation, notamment dans les jeunes catégories d'âges qui sont le réservoir inépuisable de l'athlétisme algérien. Nous tablons sur la présence de quelque 600 athlètes filles et garçons ». Comme le veut la tradition dans la capitale des Aurès, toutes les conditions ont été réunies pour accueillir les équipes participantes avec le soutien des autorités locales et de la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Batna et la commune de Tazoult. Sur le plan sportif, le parcours du traditionnel cross des Ruines romaines est l'un des chefs d'œuvres en la matière. Le parcours autour du site archéologique des Ruines romaines de Tazoult est unique en son genre. Plat, roulant et sec, il est particulièrement bien apprécié par les jeunes crosswomen et crossmen qui ne manqueront pas d'être nombreux aux départs des neuf courses programmées. Des prix et des récompenses conséquentes seront offertes aux lauréats des différentes courses. La dernière édition a été remportée par Kenza Dahmani (dames) et Khoudir Aggoune (messieurs) qui ne sont autres que les champions d'Algérie de cross 2009.

Abdou Seghouani

JUDO

CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS
Le GSP dès aujourd'hui au Maroc

Champion arabe l'édition passée, la section de judo du groupement des Pétroliers s'envolera aujourd'hui à destination d'Agadir, au Maroc, pour prendre part à l'édition 2009 du Championnat arabe des clubs champions. La délégation algérienne sera conduite par le président de la section, Lounès Malek, et le directeur technique, Djillali Benbrahim. Quinze judokas encadrés par le duo d'entraîneurs, Idir Iddir et Nordine Yacoubi, effectueront aussi le déplacement. Les championnats qui se dérouleront selon les formules par équipe et en individuel seront ouverts aux seuls messieurs. Les judokas algériens qui seront engagés à ces joutes sont les suivants : Omar Rebahi, Réda Bekhouche et Salim Atouche (60 kg), Riad Amarache et Mohamed Boughourfa (66 kg), Smaïl Guendouz (73 kg), Abderahmane Benamadi et Abdelkrim Bouabdellah (81kg), Amar Benyekhlef et Lies Bouyacoub (90 kg), Hacene Azoune, Yacine Meskine, Ahmed Kebaïli (100 kg) et Mohamed Bouachaoui et Zouani Billel (plus de 100 kg). Avant de rallier Agadir, le lieu de la compétition prévue les journées des 11 et 12 décembre, les Pétroliers algériens envisagent d'effectuer un stage de préparation à Casablanca. Aussi, dans la délégation qui séjournera en terre chérifienne se trouvent également un arbitre en la personne de Taher Benaïssa et Mouloud Halliche, l'ancien directeur technique de la section. Un bon geste des responsables de la section qui n'ont pas oublié les grands services que ce dernier a apportés au judo mouloudéen durant l'exercice de sa fonction.

SPORTS D'HIVER

Tikjda sous la neige

A l'instar de l'ensemble du massif montagneux du Djurdjura, Tikjda a enregistré les premières chutes de neiges importantes de l'automne. En effet, pas moins de 50 centimètres de neige ont été relevés au niveau du complexe sportif de Tikjda et il ne s'agit là que les chutes enregistrées en une seule nuit. Ces chutes de neige sont les signes annonciateurs d'un hiver qui s'annonce rude et rigoureux, mais aussi intéressant pour les skieurs. Une chose est certaine, la saison hivernale 2009/2010 s'annonce sous de bons auspices. Pour rappel, l'enneigement de la saison dernière a permis à nos skieurs de continuer à s'entraîner jusqu'à la fin du mois de mai.

A. S.

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT NATIONAL DE LA SUPERDIVISION (10^E JOURNÉE)**DURE JOURNÉE POUR LE CRBDB ET LE GSP**

Le coup d'envoi de la compétition nationale d'élite de basket-ball sera donné demain vendredi avec le déroulement de la 11^e journée du championnat national de Superdivision.

PAR SHIRAZ BENOMAR

L'ensemble des matches de cette 11^e journée, marquant la reprise, se dérouleront demain après-midi avec un programme très alléchant, notamment dans le groupe B avec le derby du Centre : CRB Dar El-Beïda - ASPTT Alger. Cette confrontation entre prétendants aux premiers rôles dans ce groupe s'annonce très intéressante à suivre.

Les deux formations se partagent, en effet, le fauteuil de leader, pour le CRBDB, dauphin du leader du groupe "B", et bien sûr le GSP, leader du groupe, d'où l'enjeu de taille entre deux équipes qui n'ont pas encore concédé la moindre défaite. Dans l'autre groupe, aucune surprise pour cette journée.

Groupe "A", journée sans surprises

Le Widad de Boufarik se déplacera jusqu'à Oran pour y affronter son adversaire, en l'occurrence le COBB Oran.

La partie ne manquera pas de piment entre ces deux constantes du basket-ball national. Chaud débat en



Une journée difficile pour les leaders.

perspective entre ces deux clubs, classés seconds.

L'AB Skikda accueillera le NA Hussein-Dey, il ne devrait pas y avoir de surprise, vu que l'AB Skikda est classé à la dernière place au classement général avec 9 points.

Groupe "B", choc entre deux géants

Une journée très difficile pour deux formations, à savoir le CRB Dar El-Beïda et le GS Pétrolier. Ce sera le match phare de cette 11^e journée du championnat. A Constantine le club local recevra l'USMM Hadjout.

La troisième journée du groupe "B" opposera à la salle omnisports de Aïn-Bénian le CRM Birkhadem à l'Olympique de Batna. Enfin le dernier match de la 11^e journée du championnat concernera la confrontation du TRB Blida au CRB Témouchent.

S. B.

PROGRAMME DES RENCONTRES

Groupe "A"**Vendredi à 16h**Oran : COBB Oran - WA Boufarik (17h30)
Skikda : AB Skikda - NA Hussein-Dey**Samedi à 16h**Staoueli : NB Staoueli - WB Aïn-Bénian
Exempt : ASPTT Alger

Classement	Pts	J
1. ASPTT Alger	17	9
2. WA Boufarik	14	8
- NB Staoueli	14	8
- COBB Oran	11	9
- NA Hussein-Dey	11	8
- WB Aïn-Bénian	11	8
7. AB Skikda	9	8

Groupe "B"**Vendredi à 16h**Constantine : CSM Constantine - USMM Hadjout
Aïn-Bénian : CRM Birkhadem - O Batna
Blida : TRB Blida - CRB Témouchent
Dar El-Beïda : CRB Dar El-Beïda - GS Pétrolier

Classement	Pts	J
1. GS Pétrolier	20	10
2. CRB Dar Beïda	18	10
3. CSM Constantine	16	10
4. CRM Birkhadem	14	10
5. O Batna	13	9
6. TRB Blida	12	9
- USMM Hadjout	12	9
8. CRB Témouchent	9	9

HAND-BALL

DIVISION 1 "MESSIEURS" (9^E JOURNÉE)**LE CRB ET LE CRBBA À LA RECHERCHE DE LEADERSHIP**

PAR MOURAD SALHI

Les deux prometteuses équipes du CR Baraki et du CRBB Arrérij pourront prendre les commandes du championnat national de division une "messieurs" de hand-ball à l'occasion de la 9^e journée qui se jouera demain, vendredi, si elles remportent leur match face, respectivement, à El Harrouch et la JS Kabylie, au moment où les champions d'Afrique, en l'occurrence le GS pétroliers, affrontent le CRBEE Alger-centre à El Biar, un derby qui s'annonce très difficile. Le match de retard joué, rappelons-le, mardi à Bordj El Kifan entre les GSP et le CRB Baraki s'est terminé au profit des locaux sur un score lourd de 30 à 18. Revenir avec un résultat positif hors de leurs bases n'est pas facile, mais vu les résultats obtenus par ces deux équipes et les positions qu'elles occupent actuellement, c'est parfaitement du

domaine du possible. Les gars de Baraki, qui ont réalisé de bons résultats depuis le début de la compétition, devront bien négocier leur périlleux déplacement à El Arrouch s'ils veulent rester aux premières loges. Le CRBB Arrérij veut, lui aussi, rester sur sa bonne lancée avec une ferme intention de préserver sa position de concurrent. Le MC Saida de son côté n'aura d'autre alternative que de bien négocier son déplacement à Skikda, d'autant qu'elle a prouvé à maintes reprises sa solidité surtout à domicile. Le MC Oran, qui jouera at-home aura une bonne occasion de revenir aux premières places mais avec un plus de volonté.

L'AB Barika, qui occupe actuellement une honorable place, aura une opportunité, cette fois-ci, puisque elle jouera sur son terrain et devant son public pour arracher une nouvelle victoire face au club algérois le HBC El Biar.

L'autre rencontre qui sera aussi inté-

ressante sera celle qui mettra aux prises les deux équipes du GS Boufarik et de l'O EL Oued. L'US Biskra devra sortir sa tête de l'eau et essayer de revenir avec un bon résultat qui permettrait peut-être à cette équipe de quitter la zone de turbulences. Demain, cette équipe rencontrera la formation du C Chelghoum Laid qui, elle aussi, n'arrive toujours pas à trouver son rythme de début du championnat.

M. S.

PROGRAMME DES RENCONTRES

Groupe A:El-Biar : CRBEE Alger Centre- GS Pétrolier
MC Oran - TRBB BEO
R.El-Arrouche - CRB Baraki
JSE Skikda - MC Saida**Groupe B:**AB Barika - HBC El-Biar
C.Chelghoum Laid - US Biskra
JS Kabylie - CRB Bou-Arrérij
GS Boufarik - O.El-Oued

CONFÉRENCE DE PRESSE DU P-DG DE NESSMA TV, NABIL KAROUÏ

En raison de la CAN, la Star Academy Maghreb reportée au mois de mars 2010

Le Président-directeur général de Nessma TV, Nabil Karoui, en présence de l'un des ses associés, le producteur international Tarek Ben Ammar, a animé hier une conférence de presse à Alger pour dévoiler les nouveaux programmes de l'année ainsi que la nouvelle voie que la chaîne s'apprête à prendre.

PAR KAHINA HAMMOUDI

L' introduction du P-dg, Nabil Karoui était pleine d'émotion. Le grand patron de la chaîne n'a pas d'ailleurs omis de souligner combien l'Algérie compte pour lui. C'est pour cela que « parler Nessma aujourd'hui, c'est aussi parler de Nessma Dar El Djazair. Nous avons décidé aujourd'hui de vous convier pour parler de la chaîne qui est la nôtre, mais la vôtre aussi. »

Le grand patron de Nessma TV « la télé du grand Maghreb » a expliqué à l'assistante du nouveau programme d'automne.

Mais avant, il a longuement développé le rapport existant entre cette chaîne et le Maghreb.

Cette chaîne vise d'ailleurs « 80 millions de Maghrébins et la diaspora maghrébine en Europe et dans le monde à travers des productions fédératrices et la diffusion de programmes et émissions préférés par les téléspectateurs maghrébins. Elle est le porte-parole du Maghreb et des Maghrébins où qu'ils soient en valorisant leur image, leur histoire et leur culture ».

Concernant la relation étroite entre la chaîne et les téléspectateurs algériens, M. Karoui a souligné que la chaîne a fait une percée spectaculaire durant le mois de



Conférence de presse du P-dg de Nessma TV Nabil Karoui.

Ramadhan où elle est devenue la première chaîne satellitaire en Algérie et la 1^{re} télé regardée en région kabyle.

Le conférencier a précisé que la prochaine édition de la fameuse émission Star Academy a été reportée et cela pour deux raisons. « La première c'est pour éviter la période du déroulement de la CAN en Angola. Cet événement auquel prendront part les sélections algériennes et tunisiennes sera très suivi dans tous les pays du Maghreb. La seconde raison est que les sponsors libyen et mauritanien veulent voir des candidats de leurs pays participer à la Star Ac' Maghreb ».

La nouveauté pour cette émission tant attendue par les téléspectateurs est le nouveau plateau ultramoderne et vaste avec une capacité d'accueil plus grande. Cette édition aura la chance de recevoir au moins 150 chanteurs du patrimoine musical

maghrébin qui revisiteront nos plus belles chansons du terroir.

Pour le programme d'automne, Nessma aura une nouvelle formule. Elle sera quotidienne à partir de ce mois de décembre, tout en collant à l'actualité culturelle, artistique, économique et sportive maghrébine. Pour atteindre ces objectifs, il y aura la revue de presse et une nouvelle rubrique qui s'intitulera Zapping de la TV maghrébine.

Pour satisfaire les spectateurs mordus de sport, il y aura un talk show sportif qui débutera en janvier 2010 en prime time. Une émission hebdomadaire avec des têtes d'affiche des trois pays du Maghreb. Cette émission aura pour tâche de faire la couverture complète de la CAN et de la Coupe du monde avec une équipe en Angola et en Afrique du Sud.

K. H.

ALGER JAZZ MEETING

Sinouj au rendez-vous



Pour la soirée d'aujourd'hui à la salle Ibn Zeydoun, dans le cadre de la manifestation Alger Jazz Meeting, le jazz algérien sera présenté par le célèbre groupe Sinouj.

Sinouj est un groupe afro-méditerranéen qui fonde sa musique sur des traditions du Maghreb et du Moyen-Orient qui se mélangent avec le jazz contemporain, du funk, de même que West African Music.

Sinouj intègre, donc, des éléments tels que les rythmes arabes et les modes dans une vision moderne du jazz et de funk, avec une teinte électronique. Sinouj sonore est caractérisée par sa combinaison unique de violon oriental et sax propulsée par une section rythmique imparable afri-

caine.

La richesse et l'originalité de Sinouj est due aux divers horizons de ses membres musicales et géographiques. L'espagnol Pablo Hernández, saxophoniste alto, a joué avec de nombreux différents jazz, rock, funk, rai et de musiciens arabes qui incluent Gecko Turner, Javier Paxariño, Charbel Rouhana, Nass Marrakech et Wast el Balad, parmi d'autres.

Ce groupe réalise des compositions originales de Pablo Hernández, Larbi Sassi et Kayode Kuti, avec plusieurs autres morceaux écrits spécialement pour la bande tels que *Alger Constantine* par le grand Fabrizio Cassol, saxophoniste de Aka Moon et compositeur. Cette ouverture d'esprit, la vision de subventions musique

Sinouj, la possibilité de collaborer avec un large éventail de musiciens tels que Jorge Pardo, Fabrizio Cassol, Sylvain Cathala, Zoumana Dembélé, Nantha Kumar et el Guadiana. Sinouj's approach towards music also makes it easier for them to reach audiences worldwide. Sinouj approche envers la musique, rend également plus facile pour eux de rejoindre les publics du monde entier.

Sinouj a joué jusqu'ici en Tunisie, Algérie, France, Portugal, Belgique et Espagne.

Le groupe a été créé en 2000 par deux membres, le regretté batteur Aziz Djemam et le guitariste Kheireddine Dehkal.

Après une année de répétitions et de concerts dans différents coins du pays et à Tabarka Jazz Festival, le groupe s'est déplacé en Tunisie pour tenir le jazz club du Méchtel à Tunis et pour participer aux différents festivals en Tunisie, parmi eux Tabarka Jazz Festival, ce qui a permis au groupe de faire des rencontres importantes avec différents musiciens et donc différentes musiques.

R. C.

GHARDAÏA

Réhabiliter les ksour et ouvrages hydrauliques ancestraux



Une enveloppe de 302 millions de dinars a été allouée pour la réhabilitation des ksour (villes fortes) et ouvrages hydrauliques ancestraux classés dans la wilaya de Ghardaïa, a-t-on appris, mardi, auprès de la Direction de la culture.

Inscrit dans le cadre du programme sectoriel (2008-2009) du ministère de la Culture, l'opération de réhabilitation, qui touchera les ksour de la vallée du M'Zab (Ghardaïa, Melika, Bounoura, Beni-Isguen, El-Atteuf et Daya Ben Dahoua) ainsi que ceux de Metlili, Berriane, Guerrara et El-Ménéaa, vise à sauvegarder et parer à la décrépitude de ces ksour, symbole d'une architecture originale à la morphologie externe unifiée.

La réhabilitation touchera également les monuments historiques, tels les places du marché, les placettes et les arcades se trouvant dans chaque ksar, a affirmé le directeur de la culture de Ghardaïa.

AÏN TÉMOUCHENT

Enfin des infrastructures culturelles !

Plusieurs projets d'infrastructures culturelles ont été concrétisés ou sont en voie de l'être dans la wilaya d'Aïn Témouchent qui s'attelle, ces dernières années, à résorber le déficit.

Parmi ces projets, l'annexe de la bibliothèque nationale Malek-Bennabi, les bibliothèques communales et le complexe culturel, dont les travaux de réalisation enregistrent un taux d'avancement de plus de 75%, selon le directeur du secteur.

LE FESTIVAL DU CINÉMA DOCUMENTAIRE ALGÉRIEN À TOKYO

Les films de Malek Bensmail à l'honneur

Dans le cadre du Festival du cinéma documentaire algérien à Tokyo, qui sera tenue les 19 et 20 décembre prochains à l'Université de Sophia (Japon). Le réalisateur Malek Bensmail présentera en avant-première son nouveau film *La Chine est encore loin* (2008-Alg/France/120').

EXPOSITION DE PHOTOS
DE PASCAL COLTRAT

«La soupe des renards»



La Soupe des renards (exposition Talmart 2008), constitue l'ensemble de la trilogie aveyronnaise de Pascal Colrat auquel on doit notamment les affiches du Tarmac de La Villette.

Pascal Colrat nous propose le troisième volet de son triptyque (*Du bois dont on se chauffe, Une affaire de famille*) aveyronnais, une plongée dans un passé familial fait de mensonges, de viols et de meurtres: *La Soupe des renards*.

Le photo-graphiste joue ici sur le tableau de l'intime le plus personnel, du personnel le plus sensible, ce qui contraste avec son goût des armes froides. Le résultat démontre néanmoins la parfaite cohérence plastique de toute sa production.

La Soupe des renards est, techniquement, exempte de truquage numérique. Chaque photo a demandé le déploiement d'une énergie particulière de fabrication.

Le photographe ne triche pas : il prévoit, il organise, avec ce que l'organisation la mieux préparée réserve aussi de surprises : tel lever de lune, tel coup de vent, tels degrés de lumière. Ce travail fait une différence immédiatement visible avec toute espèce de trafic des images issu, par exemple, de Photoshop.

La Soupe des renards pousse l'enquête familiale jusqu'à ses limites les moins fréquentables. Vernissage, en présence de l'artiste aujourd'hui à 18h au CCF Exposition jusqu'au lundi 4 janvier au Centre culturel français d'Alger

MAISON DE LA CULTURE
DE KHENCHELA

Vibrant hommage à
Abdelhamid Bouzaher

La maison de la culture Ali-Souaï de Khenchela organisera samedi prochain une cérémonie en hommage au chanteur Abdelhamid Bouzaher, célèbre notamment pour ses reprises des chansons à succès de Aïssa El-Djermouni, Beggar Hadda et Cheikh Bouregaâ.

Célèbre artiste de la musique chaouïe folklorique, Bouzaher est connu pour son talent de grand interprète et pour ses participations aux manifestations régionales, nationales et internationales.

CLÔTURE DU 2^E COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA POÉSIE ET LA PRÉSERVATION
DU PATRIMOINE MUSICAL

De la musique avant toute chose

Le foisonnement de thèmes et de problématiques n'a pas empêché que se dessine une convergence entre les chercheurs algériens et étrangers qui se sont rencontrés depuis le 29 novembre à l'initiative du Centre national de recherche préhistorique et anthropologique du Bardo. Le premier acquis est, selon Slimane Hachi, directeur du CNRPAH, l'esprit de continuité et la régularité dans laquelle ce second colloque s'inscrit.

PAR KARIMÈNE TOUBBIYA

«*El ghonia be mia oual hellla b'elief*» : si le texte vaut cent, la mélodie vaut 1.000, dit-on dans les cercles de musique constantinoise traditionnelle qui nomment la mélodie «*la parure*» a déclaré, hier, Maya Saïdani, chercheuse au CNRPAH qui a proposé des éléments de stratégie pour une préservation du patrimoine musical traditionnel algérien. La chercheuse s'est également interrogée sur la meilleure approche pédagogique de son enseignement.

Devant un auditoire passionné, Maya Saïdani a effectué un voyage dans le temps pour exposer comment se faisait l'apprentissage musical dans la tradition. «*La tendance était alors à la rétention d'informations. Ckouné aâdouk ? Saheb Sânaâtek disait-on alors. Qui est ton ennemi ? Celui qui pratique ton art...*» Dans la tradition la transmission des musiques s'opérait dans le temps. On appréciait alors l'élève qualifié de «*danghi ou haffadh*», c'est-à-dire le cérébral qui mémorise. La connaissance du texte poétique était alors au haut de la liste des qualités demandées au disciple. Les élèves avaient alors jusqu'à 150 textes à connaître par cœur. La difficulté de la musique constantinoise étant avant tout l'apprentissage des échelles musicales. Maya Saïdani a dit regretter avoir déserté les cours de Hassan El-Annabi, n'ayant pas eu la patience



Ph. : Amine CH/Midi Libre

Des chercheurs algériens et étrangers autour de la préservation du patrimoine musical algérien.

nécessaire pour attendre que le Cheikh la remarque. Travaillant étroitement avec des maîtres de la musique andalouse comme MM. Darsouni et Bentchoubane, présents dans la salle, la chercheuse s'est félicitée sur la démocratisation opérée dans l'enseignement de cette musique par les actuelles associations qui se chargent de la transmettre.

Pourtant comment baliser cet enseignement d'une autre manière que le faisaient autrefois les maîtres du genre ? «*L'expérience vécue par les associations montrent qu'elles doivent faire un grand bond pour atteindre un niveau académique*», a souligné Mme Saïdani qui propose que sur l'ensemble du territoire national qui recèle une infinité de répertoires différents, un travail de rapprochement ait lieu entre le cheikh, le formateur et le chercheur.

Et que chacun respecte les limites de son domaine. Elle a également fait remarquer la dérive actuelle qui fait que l'on s'octroie le titre de cheikh à tort et à travers alors qu'autrefois il était décerné par l'entourage.

Abondant dans le même sens, Elsner Jürgen, ethnomusicologue allemand, a souligné ce que la renaissance et le bouleversement des sociétés ont eu comme impact sur les musiques traditionnelles. Il s'est intéressé en exposant des partitions datant du Congrès de musique arabe du Caire de 1932, au fait que la transcription des musiques ne serait jamais suffisante

pour nous donner une idée exacte de ces musiques elles-mêmes. Pierre Augier, ethnomusicologue de Paris a souligné dans son intervention l'importance d'être solidement ancré dans sa tradition orale pour pouvoir restituer correctement une partition. Pour étayer son propos, M. Augier a fait écouter un très beau chant kabyle et un essai de transcription qui s'est avéré bourré d'inexactitudes.

S'appuyant sur les travaux de Bartok, d'Arthur Jones et d'autres éminents chercheurs, M. Augier s'est réclamé d'un scepticisme où la transmission par la transcription est remise en question. «*Celui qui n'a pas entendu la musique des Indiens des plaines ne saura jamais comment sonnent réellement ces chants*», a déclaré M. Augier qui a cité un chercheur américain pour conclure : «*De toutes les manières d'assurer une prospérité, rien de plus efficace que de faire faire aux musiciens ce qu'ils savent faire le mieux. De la musique*».

Le mot de la fin de Pierre Augier a été «*de la musique avant toute chose* écrivait Paul Verlaine». Les intervenants de cette dernière journée ont été Salah Fethi de l'ENS d'Alger, Fayssal Benkalfat de l'université de Tlemcen, Brahim Bahloul de l'INM d'Alger, Mohamed Tehrichi de Béchar, Barka Bouchiba de Béchar et Nacer Bourdouz. La présidence des débats a été assurée par Youssef Tannous de l'université de Beyrouth et Manuela Cortés Garcíade l'université de Grenade.

K. T.

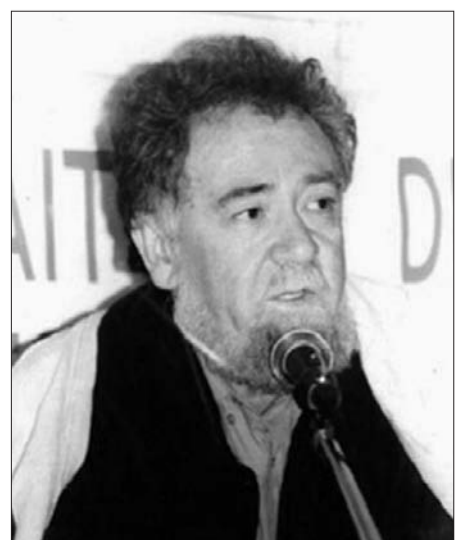
Le satisfecit de Slimane Hachi

M. Slimane Hachi, contacté hier à l'issue du colloque organisé par le CNRPAH dont il est le directeur a affiché sa totale satisfaction quant au déroulement de ce second colloque dont l'intitulé est : «*Anthropologie et musique. Poésie et préservation du patrimoine musical.*»

«*A l'issue de ce second colloque qui s'est tenu deux ans après celui de 2007, il est important de souligner que nous avons évolué. Tout d'abord, les actes du premier colloque ont été publiés. Ensuite, après ce premier colloque, un labo-*

ratoire d'ethnomusicologie a été créé. C'est ce labo qui a organisé le présent colloque qui s'inscrit ainsi dans la régularité. Le prochain se tiendra en 2011. Mais le plus grand acquis c'est que l'on ne peut plus dire il n'y a rien. Beaucoup de gens, d'institutions, de penseurs et de chercheurs ont fait des enregistrements musicaux et poétiques. Ces travaux sont l'objet de publications qui ont été diffusées. Que voulez-vous de plus ?» a déclaré M. Slimane Hachi dont l'institution organise de nombreux colloques tous les ans.

K. T.



COMMENT VIVRE AVEC UNE DOULEUR CHRONIQUE ?

PLUSIEURS RECOURS EXISTENT



PAR SORAYA HAKIM

À la source de la douleur

Parmi les causes de douleurs chroniques les plus fréquentes, le dos arrive en tête. Les céphalées ne sont pas loin, avec deux pathologies comme la migraine ou les céphalées chroniques quotidiennes. "La moitié des patients qui viennent consulter dans un centre anti-douleur souffrent de douleurs post chirurgicales, causées involontairement par le chirurgien, explique le docteur Boccard, directeur de l'institut UPSA de la douleur. Des tissus lésés pendant l'opération engendrent des douleurs qui peuvent facilement devenir chroniques." Il existe également l'algo neuro dystrophie qui survient à la suite d'un simple petit traumatisme, comme une entorse. Vous pouvez avoir une réaction nerveuse qui diffuse une douleur plus largement dans le corps et finit par s'installer. La fibromyalgie, dont l'origine est encore mal connue, devient un véritable calvaire pour les patients et la douleur devient quotidienne. Sans parler des douleurs rhumatismales et des douleurs chroniques liées à des pathologies plus lourdes comme le cancer.

Le parcours du combattant ?

L'origine de la douleur ne change pas le protocole de prise en charge. La priorité est de ne pas attendre pour se soigner. Votre interlocuteur privilégié sera votre médecin généraliste. Le diagnostic doit être fait rapidement pour se concentrer sur le traitement. L'impatience légitime du patient est souvent une raison de l'échec de la prise en charge. Déçu de ne pas être guéri au bout d'un mois, il change de médecin et commence alors une errance médicale qui fait gonfler le dossier du patient et multiplier les traitements. Le malade repart de zéro à chaque fois sans forcément trouver de solution efficace.

Votre programme antidouleur

Votre traitement ne doit pas s'arrêter aux médicaments. Pour être efficace, il doit combiner tous les intervenants susceptibles de vous soulager. Si vous souffrez de douleurs lombaires, la consultation d'un kiné sera précieuse. Vous apprendrez également à avoir une hygiène lombaire optimale (les bons mouvements pour ne pas vous faire mal au dos). La

La douleur n'est pas une fatalité, mais elle peut parfois devenir le quotidien des personnes souffrant de maladies chroniques. La priorité est de la combattre sur tous les fronts pour ne pas lui laisser le champ libre...

prise en charge de la douleur doit être l'affaire d'une équipe qui se coordonne entre elle pour aborder tous les aspects de la douleur. Le patient se traite par étape dans un programme à mettre en place et à suivre scrupuleusement. Une fois le diagnostic établi, reste à trouver le traitement qui vous convienne. Il faut laisser du temps au médicament pour agir et ne pas l'arrêter au bout d'une semaine sous prétexte que vous ne sentez pas de changements notables. Une consultation par mois permet de faire le point sur ses effets.

Le choix des armes antidouleur

Le traitement s'adapte à l'intensité et au type de douleur. Les douleurs chroniques de type classique se soignent avec des antalgiques classiques. Vous avez trois paliers d'antalgiques. Le premier comprend le paracétamol, l'aspirine et l'ibuprofène et concerne des douleurs modérées. Le deuxième palier regroupe les antalgiques contenant un dérivé opiacé, comme la codéine et le tramadol. Le troisième palier est constitué d'antalgiques opioïdes comme la morphine. Les douleurs de type neuropathique, provoquées par le dysfonctionnement d'un nerf, nécessitent le recours aux antalgiques non classiques comme le Lyrica ou le Laroxyl. Des thérapies complémentaires comme la neurostimulation électrique transcutanée (TENS), qui utilise un courant électrique à très faible tension transmis par des électrodes, peuvent être efficace pour soulager la douleur.

Attention au surdosage !

La tentation est grande d'étouffer votre douleur à l'aide d'antalgiques sans forcément prendre la mesure du dosage. L'automédication est courante chez les personnes souffrant de douleurs chroniques qui ne trouvent pas de remède adapté à leur mal. Il est alors facile de tomber dans un cercle vicieux où vous êtes obligé de prendre toujours plus de médicaments pour soulager votre douleur. Il arrive un moment où l'abus de médicaments finit par entretenir la douleur plus qu'il ne la combat. Enchaîner les consultations et les prescriptions n'est pas recommandé pour réussir à sortir de votre cercle douloureux. Votre corps accumule les médicaments et vous vous retrouvez perdu parmi les traitements.

Ne gardez pas votre douleur pour vous !

Votre douleur chronique devient votre

meilleure ennemie. Parlez-en à vos amis ! Il n'est pas toujours facile de vivre en composant avec sa douleur. Il est encore plus pénible de devoir la garder pour soi. Votre entourage proche doit avoir une bonne compréhension de votre dimension douloureuse pour vous aider à alléger votre ressenti. La douleur ne se soigne pas que par les médicaments. L'aspect psychologique revêt une importance capitale. La douleur est un phénomène géré dans le cerveau par différentes zones. Les médecins doivent être sensibilisés à une dimension émotionnelle de la douleur pour une meilleure prise en charge. "La mémoire du corps a son importance dans la manifestation d'épisode douloureux. Apprendre à mettre sa douleur en mots, à en parler sans tabou contribue à la soulager. Le recours à un thérapeute peut devenir une clé de compréhension de votre douleur pour mieux lutter contre elle.

Les médecines douces peuvent vous aider

Les médicaments ne sont pas votre seul recours pour lutter contre la douleur chronique. Les médecines douces peuvent être complémentaires et agir en synergie avec votre traitement habituel. Les méthodes de relaxation ont montré leur efficacité pour diminuer les sensations douloureuses. Vous pouvez vous tourner, en accord avec votre médecin, vers des techniques reconnues comme l'ostéopathie, l'acupuncture ou la phytothérapie. A vous de faire entrer dans votre hygiène de vie des réflexes de bien-être pour faire taire la douleur. L'utilisation de la chaleur, en appliquant par exemple des coussins chauffants sur les zones sensibles, est recommandée pour apaiser la douleur. La pratique régulière d'une activité physique, un sommeil réparateur et une alimentation équilibrée participent à mieux encadrer la douleur.

Prenez votre douleur en observation

A vous de tenir votre journal de bord de la douleur ! En observant ses manifestations, vous pourrez apprendre à connaître les facteurs extérieurs susceptibles de déclencher une crise douloureuse. Relevez les moments de la journée où la douleur se déclenche, ses caractéristiques et ses fluctuations. Autant d'indices qui peuvent aider votre médecin et vous permettre d'agir directement sur vos maux.

Bilan d'une inflammation

Qu'est-ce qu'une inflammation ?

L'inflammation est une réaction de l'organisme ou "réaction inflammatoire" qui représente une des réponses physiologiques (de défense) de l'organisme, face à une agression. L'agression peut venir de "l'extérieur" de l'organisme comme une infection ou un traumatisme ou bien de "l'intérieur" comme une maladie auto-immune.

La réaction inflammatoire peut se traduire par des signes locaux (rougeur, gonflement, douleur), par des signes généraux comme de la fièvre et par des modifications de certains paramètres biologiques.

Pourquoi un bilan biologique d'une inflammation ?

Un bilan biologique d'une inflammation permet de rechercher des signes biologiques d'une inflammation de l'organisme

et d'évaluer l'importance de la réaction inflammatoire.

Quels sont les examens demandés pour un bilan biologique d'une inflammation ?

Des marqueurs biologiques non spécifiques peuvent indirectement permettre de suspecter une réaction inflammatoire :

- Une anémie : hémogramme (numération formule sanguine) ;

- Une augmentation importante des taux de plaquettes : numération plaquettaire ;

- Une augmentation des globules blancs (ou leucocytes) dans le sang : formule leucocytaire.

D'autres marqueurs biologiques plus spécifiques permettent de confirmer une réaction inflammatoire, quand leurs taux sont augmentés, sans pour autant en pré-

ciser l'origine.

- **Vitesse de sédimentation (VS) :** elle est augmentée (ou accélérée) en cas d'inflammation (et/ou une infection).

- **Protéine C réactive (CRP) :** La CRP est le marqueur le plus fiable d'une inflammation. Sa concentration dans le sang s'élève considérablement en quelques heures lors d'un processus inflammatoire sévère et elle décroît rapidement à l'arrêt de ce processus.

- **Orosomucoïde :** Une augmentation de ce taux peut traduire un état inflammatoire.

D'autres paramètres non spécifiques sont également modifiés au cours d'un processus inflammatoire et leur dosage conjoint comporte parfois une valeur d'orientation diagnostique.

- **Haptoglobine :** une augmentation du taux d'haptoglobine est observée au

cours des phénomènes inflammatoires aigus.

- **Fibrinogène :** une augmentation du taux de fibrinogène sanguin peut traduire un état inflammatoire.

- **Complément (C3, C4', CH50) :** l'augmentation de ces taux est fréquente au cours d'un processus inflammatoire dans un contexte de maladie auto-immune.

- **Electrophorèse des protéines plasmatiques :** une augmentation des protéines alpha1 et alpha2-globulines et une diminution des gamma-globulines est un signe d'inflammation.

- **Albumine :** une augmentation de ce taux peut traduire un état inflammatoire.

- **Protéines totales :** une augmentation des taux est fréquente au cours d'un processus inflammatoire dans un contexte de maladie auto-immune.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE BENI-MESSOUS
SIEGE : HOPITAL ISSAD HASSANI BENI-MESSOUS**AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL ET INTERNATIONAL
RESTREINT N° 19/2009**

Le centre hospitalo-universitaire de Béni-Messous lance un avis d'appel d'offres national et international restreint en application des articles 21, 23 et 25 du décret présidentiel N° 02-250 du 24/07/2002 portant réglementation des marchés publics modifié et complété Ayant pour objet **L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN APPAREIL DE TOMODENSITOMETRIE "SCANNER CORPS ENTIER MULTICOUPES "16 COUPES" en lot unique**

- Le présent Avis d'appel d'offres **National et International Restreint** s'adresse aux soumissionnaires nationaux et internationaux conformément à l'article 21 et 25 du décret présidentiel N° 02-250 du 24/07/2002 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offres doivent se rapprocher de la Direction Générale du CHU de Béni-Messous, "**Bureau des marchés**" pour le retrait du cahier des charges contre le paiement de la somme de **cinq Mille "5 000,00" dinars**.

L'offre doit comporter :**Le Dossier de soumissionnaire doit comprendre une offre technique composé de :**

- Certificat de garantie international
- Extrait du registre de commerce
- Autorisation d'exercice dans le pays d'origine pour les non nationaux
- L'extrait de rôles apuré ou avec échéancier pour les soumissionnaires nationaux et pour les étrangers ayant travaillé en Algérie.
- Attestation de non faillite pour les soumissionnaires étrangers délivré par la chambre du commerce du pays d'exercice et certifié par l'ambassade d'Algérie.
- Le présent cahier des charges paraphé par le soumissionnaire avec la mention "Lu et approuvée"
- Carte d'immatriculation fiscale (copie légalisée).
- Pour les sociétés, une copie du statut. (copie légalisée).
- Attestation de mise à jour CNAS Légalisée pour les soumissionnaires nationaux. et pour les étrangers ayant travaillé en Algérie.
- Attestation de mise à jour CASNOS légalisée pour les soumissionnaires nationaux et pour les étrangers ayant travaillé en Algérie.
- Un extrait du casier judiciaire du soumissionnaire (daté de moins de 3 mois) pour les soumissionnaires nationaux et pour les étrangers installés en Algérie.
- Agrément du Ministère de la Santé et de la Population et de la Réforme Hospitalière pour la commercialisation des équipements médicaux, ou équivalent pour les entreprises étrangères (copie légalisée).
- Les bilans comptables des trois dernières années visé par un commissaire aux comptes et certifiés par les services des impôts (copie légalisée).
- Certificat d'origine du matériel ou de l'équipement à fournir (ne seront évalués que les équipements fabriqués dans le pays d'origine de la société mère).
- Références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution (joindre procès-verbaux de réception définitive).
- Attestation d'engagement solidaire délivrée par la maison mère.
- Une proposition d'un contrat de maintenance préventive et curative après expiration du délai de garantie
- Les catalogues et documentations détaillées pour chaque équipement.
- Une attestation légalisée justifiant l'accomplissement de la procédure de dépôt légal des comptes sociaux délivrée par les antennes locales du centre national du registre du commerce.
- Engagement écrit et copie de programme de formation des utilisateurs sur site à l'étranger et dans autres centres de référence

Une offre financière composée de :

- * Le bordereau des prix unitaires dûment signée par le soumissionnaire.
- * Le devis quantitatif-estimatif de l'offre.
- * Une soumission selon le modèle ci-joint.

Les deux plis doivent être adressés à la Direction Générale du CHU de Béni-Messous "**Bureau des marchés**" dans une seule grande enveloppe principale ne comportant aucune inscription extérieure outre que le numéro, l'objet de l'appel d'offres et la mention suivante :

A**MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DU C.H.U DE BÉNI-MESSOUS
HOPITAL ISSAD HASSANI****AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL RESTREINT N° 19/2009**Ayant pour objet **L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN APPAREIL DE TOMODENSITOMETRIE "SCANNER CORPS ENTIER MULTICOUPES "16 COUPES"****- SOUMISSION -
" A NE PAS OUVRIR "**

- La date de dépôt des offres est fixée à **Soixante (60) jours** à compter de la première parution du présent avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP au siège du CHU de Béni-Messous à **13h30**

- Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières qui se tiendra le même jour de la date de dépôt des offres à **14h00**, au siège du CHU de Béni-Messous (**Salle des Réunions**).

- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant une période de **soixante "60" Jours** à compter de la date de dépôt des offres.

Dans le cas où cette date coïncide avec un week end ou jour férié l'ouverture se fera le premier jour ouvrable qui suit.

LE DIRECTEUR GENERAL

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA SANTE DE LA POPULATION
ET DE LA REFORME HOSPITALIERECENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE BENI-MESSOUS
SIEGE : HOPITAL ISSAD HASSANI BENI-MESSOUS**AVIS D'APPEL
D'OFFRES NATIONAL
RESTREINT N° 22/2009**

Le centre hospitalo-universitaire de Béni-Messous lance un avis d'appel d'offres national restreint pour l'aménagement et la réhabilitation de l'unité d'ophtalmologie (bloc opératoire et hospitalisation) du centre hospitalo-universitaire de Béni-Messous.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis doivent se rapprocher de la Direction Générale du CHU de Béni-Messous, bureau des marchés pour le retrait d'un cahier des charges contre le paiement de la somme de **Trois Mille dinars "3 000.00 DA."**

L'offre doit comporter :**l'offre administrative technique qui doit comprendre.**

- **La déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint,**
- **L'engagement solidaire selon modèle ci-joint**
- **Le présent cahier des charges paraphé par le soumissionnaire avec la mention "lu et approuvée"**
- **Le registre de commerce "copie légalisée"**
- **L'extrait de rôle apurés ou échéancier de paiement (copie conforme)**
- **La carte d'immatriculation fiscale légalisée et attestations fiscales**
- **Pour les sociétés, une copie de l'acte constitutif (statut de la société)**
- **L'attestation de mise à jour (CNAS/ CASNOS/ CACOBATH) légalisée et en cours de validité**
- **Un extrait du casier judiciaire du soumissionnaire signataire du marché en cours de validité**
- **Le bilan financier des trois dernières années visées par le commissaire au compte et les références bancaires**
- **Attestation de bonne exécution de l'entreprise**
- **Certificat de qualification et classification professionnelle et références professionnelles**
- **Liste des moyens humains et matériels à mettre dans le cadre du présent projet**

L'offre financière qui doit contenir :

- * Bordereau des prix unitaires dûment signé et daté par le soumissionnaire
- * Le devis quantitatif et estimatif de l'offre
- * Eventuellement le devis quantitatif-estimatif des variantes de l'offre
- * Une soumission selon le modèle ci-joint.

Les deux plis doivent être adressés à la Direction Générale du CHU de Béni-Messous "bureau des marchés" dans une seule enveloppe principale ne comportant aucune inscription extérieure autre que le numéro, l'objet de l'appel d'offres et la mention suivante :

A**Monsieur le Directeur Générale du CHU de Béni-Messous
Hôpital ISSAD HASSANI****"Avis d'appel d'offres National Restreint N° 22/2009"
pour l'aménagement et la réhabilitation de l'unité du service d'ophtalmologie (bloc opératoire et hospitalisation)**

- La date de dépôt des offres est fixée à **vingt et un (21) jours** à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP à (12h00) douze heures

- Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières qui aura lieu le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14h00, au siège du CHU de Béni-Messous (salle des réunions).

- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant une période de **vingt et un (21) jours** à compter de la date de dépôt des offres.

LE DIRECTEUR GENERAL

Cuisine

Gratin de potiron à la sauge



Ingrédients :
1 kg de potiron
30 g de farine
1 oignon
50 g de beurre
25 cl de lait
100 g de fromage râpé
1 branche de sauge
Muscade
Sel et poivre

Préparation :
Eplucher et détailler le potiron en lamelles. Peler et émincer l'oignon. A feu doux, faire fondre 20 g de beurre et l'oignon pendant quelques min. Ajouter le potiron et la sauge. Assaisonner. Couvrir et laisser cuire à feu doux en remuant de temps en temps. Ajouter un peu d'eau si cela accroche. Pendant ce temps, préparer la béchamel. Faire fondre le reste de beurre, ajouter la farine et délayer petit à petit avec le lait. Laisser épaissir en remuant sans cesse pour ne pas former de grumeaux. Ajouter la muscade. Vérifier la cuisson des légumes. Les verser dans un plat à gratin beurré. Napper de sauce et parsemer de fromage. Enfourner et laisser cuire et gratiner 20 à 25 min.

Sfenj de l'est d'Algérie



Ingrédients :
5 grands verres à eau de semoule fine
1 verre à eau d'huile
Une pincée de sel
1 verre à eau de lait
1 c. à café de levure de boulanger
1 c. à soupe d'eau de fleur d'oranger
Miel
Huile pour friture
Eau

Préparation :
Mélanger la semoule avec l'huile et le sel. Travailler le mélange. Ajouter le lait, l'eau de fleur d'oranger et la levure de boulanger diluée dans un peu d'eau. Former une boule et laisser reposer. Pétrir la pâte. Ajouter au fur et à mesure un verre d'eau chaude. Pétrir jusqu'à l'obtention d'une pâte très malléable, et élastique. Sur un plan de travail, former des petites boules de la taille d'une noix. Prendre une petite boule et la pincer au centre afin de faire un petit trou au milieu et pour former un petit cercle. Lorsque le cercle est formé, plonger le beignet dans l'huile. Une fois que ceux-ci sont cuits, les retirer et les plonger dans du miel chaud parfumé à l'eau de fleur d'oranger.

LÉGUMES DE SAISON

Le chou-fleur, un aliment fortifiant

Le chou-fleur fait partie des légumes frais les mieux pourvus en fibres et en vitamine C qui contribuent à faire de cet aliment un légume particulièrement intéressant.

Les vertus de chou-fleur :

Les spécialistes de santé et d'alimentation affirment que le chou-fleur fournit des fibres très efficaces sur le transit intestinal, il est plus actif dans la lutte contre la constipation. Il apporte aussi à l'organisme les vitamines B9 dont il a besoin pour le renouvellement des cellules. En outre, le chou-fleur reste encore une bonne source de vitamine C : il en contient à l'état frais autant que l'orange. Une portion de 200 g de chou-fleur cuit couvre la totalité des besoins en cette vitamine, à condition de le blanchir à l'eau bouillante et de ne pas le cuire trop longtemps. Les fibres et la vitamine C, présentes dans le chou-fleur à des taux élevés, sont aussi des substances dotées de propriétés «anti-cancer».

Quelques trucs et astuces avant de déguster le chou-fleur :

- Un peu de lait lors de la cuisson est encore plus efficace, ou une mince pellicu-



le d'huile à la surface de l'eau de cuisson neutralisera toute odeur désagréable. On peut ajouter aussi une pincée de graines de cumin ou de fenouil.

- Ne faites pas cuire le chou-fleur, trop longtemps (légèrement croquant), il est plus digeste et son odeur est moins forte. 15 minutes seulement dans l'eau bouillante, à peine plus de 5 minutes à la vapeur.

- Avant de consommer le chou-fleur, rincez-le et séparez les bouquets et si vous souhaitez le cuire entier, entaillez le trognon en croix, la cuisson sera ainsi uniformisée.

- En plus que le chou-fleur se déguste cuisiné de différentes façons selon ses envies, ses feuilles qui l'enveloppent se consomment en soupe et en potage, à condition de choisir les plus petits qui sont plus tendres.

- Avant de conserver le chou-fleur, laver et diviser-le en petits bouquets, puis les faire blanchir en les trempant 3 min dans l'eau bouillante salée et citronnée, puis les égoutter et les placer dans une boîte hermétique et congeler.

ENRICHIR LE SOL DE SON JARDIN

Comment utiliser les cendres



L'hiver est de retour, avec pour les chanceux d'agréables feux de cheminée. Les cendres qui en résultent peuvent être utilisées avec

profit pour le jardinage ; voici comment...

Quelles cendres ?

Il est important de ne pas contaminer les plantes, en apportant des substances

toxiques par le biais de ces cendres. Il ne faut donc utiliser dans vos feux que du bois (non peint, non traité) et autres déchets végétaux, à l'exception de tout plastique (qui dégage, par ailleurs, des émanations dangereuses pour l'homme).

Comment faire ?

Lorsque le feu a bien refroidi, ramassez les cendres. Passez-les au tamis, afin d'éliminer les plus gros morceaux (restes de bois mal consumés, charbon...) qui ne pourraient être assimilés par les plantes.

Stockez ces cendres à l'abri de l'humidité, faute de quoi, vous n'aurez affaire qu'à une bouillie compacte et fort peu exploitable.

Période d'utilisation :

Ces cendres seront

employées au printemps prochain ou bien à l'automne. Epandez-les dans les massifs, en grattant légèrement le sol pour un enfouissement superficiel.

Anti-limaces :

Les cendres peuvent également être disposées en cordon autour de cultures fragiles, pour dissuader escargots et limaces d'en faire leur collation.

Quel bénéfice ?

Les cendres ne sont pas extrêmement riches. En fait, leur teneur en sels minéraux dépend du bois qui a été brûlé. Elles contiennent du calcium, du phosphore (P), du magnésium et de la potasse (K), dans des états plus ou moins solubles.

Astuces

Plantes en conteneurs



Contrairement aux plantes conventionnelles de pleine terre, vous pouvez les planter durant toute l'année, excepté si le sol est gelé. Elles supportent la transplantation et se développent immédiatement après.

Semer les petites graines



Pour semer les toutes petites graines (radis, carottes...), mélangez-les avec du sable fin ou du marc de café séché, le semis sera beaucoup moins épais.

Faire une bouture rapidement



Pour faire une bouture, placez le plant dans un verre d'eau dans lequel vous aurez déposé au fond un morceau de charbon de bois. C'est un truc de grand-mère.

Les graines bonnes à planter



Pour savoir si vos graines en sachet sont encore bonnes à planter, versez-les dans un bol d'eau. Vos graines coulent c'est qu'elles sont bonnes à planter.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE CHLEF

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément à l'article 43 alinéas 02 du décret présidentiel N° 02-250 du 24/07/2002 complète et modifier par les décrets présidentiels N° 03-301 du 11/09/2003 et N° 08-338 du 26/10/2008, portant réglementation des marchés publics.

La Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Chlef, informe l'ensemble des soumissionnaires qui ont participer à l'avis d'appel d'offre national restreint qui a été publié dans :

- Le journal " EL AHDATH" en date du 25/10/2009
- Le journal "MIDI LIBRE" en date du 25/10/2009

Relatif à l'opération : "Budget de wilaya - Programme 07/2009.

- **Projet : Réalisation d'un ouvrage d'art (Dalot) sur le C. W 101 sur la section Bouzghaia - Tadjena (Bouchitane).**

Est attribué à l'entreprise suivante :

Intitulé du projet	Entreprise	Montant (T.T.C)	Délai De Réalisation	Critères De Choix
Réalisation d'un ouvrage d'art (Dalot) sur le C. W 101 sur la section Bouzghaia - Tadjena (Bouchitane).	E.T.P.H KHERAZ Amar	21.592.116,00	06 MOIS	Entreprise Alignée au moins disant

Conformément à l'article 101 du décret présidentiel N° 02-250 du 24/07/02 complète et modifier par les décrets présidentiels N° 03-301 du 11/09/2003 et N° 08-338 du 26/10/2008, portant réglementation des marchés publics, le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire son recours devant la commission des marchés de la wilaya dans les dix jours à compter de la date de publication de cet avis d'attribution dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

Midi Libre N° 830 Jeudi 3 décembre 2009 - ANEP 787 894

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME
WILAYA DE GHARDAIA

DIRECTION DU LOGEMENT ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 43 alinéa 02 du décret présidentiel N° 02-250 du 24/07/2002, modifié et complété portant réglementation des marchés publics et suite à l'avis d'appel d'offre national paru dans les quotidiens nationaux notamment : EL ADJWA date du 14/09/2009 concernant le projet : 50 logement type F4 au profit de l'enseignement supérieur (13 lots) wilaya de Gharadaia.

Qu'après étude et analyse des offres par la commission d'évaluation des offres technique et financière en date du 28/10/2009 conformément aux critères du cahier des charges N° 87/2009 du 26/08/2009 le marché a été attribue provisoirement comme suit :

ETP retenue	Montant globale 50 logements type F4	Note de l'offre technique /60	Délai global	Observation
BEN HAMDOUNE MOHAMED	181.238.487.53 (TTC)	35/60	20 mois	Offre moins disante

Tout soumissionnaire contestant ce choix, peut introduire un recours dans un délai de 10 jours à compter de la publication du présent avis, auprès de la commission du comité des marchés de la wilaya conformément aux dispositions de 101 du décret sus cite.

Midi Libre N° 830 Jeudi 3 décembre 2009 - ANEP 787 680

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME
Direction de l'Urbanisme et de la Construction
De la wilaya de Médéa

Service de L'Administration et des Moyens

AVIS D'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 43 alinéa 02 du décret présidentiel N° 02.250 du 24/07/2002 modifié et complété par le décret présidentiel N° 03.301 du 11/09/2003 modifié ainsi que le décret présidentiel N° 08.338 du 26/10/2008 portant réglementation des marchés publics, la Direction de l'Urbanisme et de la construction de la Wilaya de Médéa annonce l'annulation de l'attribution provisoire paru dans les quotidiens nationaux (INFO SOIR, MIDI LIBRE, EL HIWAR, AKHBAR EL YOUM) au profit de l'entreprise BEN NOUISS MOHAMED attributair du marché relative à la réalisation des travaux d'aménagement du plan d'occupation au sol de la commune de chahbounia (pole urbain).

Midi Libre N° 830 Jeudi 3 décembre 2009 - ANEP 787 976

CONDOLÉANCES

M. Tamer El Mahdi,
Directeur Général d'Orascom Telecom Algérie
et l'ensemble du personnel de l'entreprise,
présentent à

M. Abrous Outoudert,
directeur-gérant du quotidien Liberté
leurs sincères condoléances à la suite du décès
de son épouse

Mme Dahbia Abrous
et l'assurent de leur profonde sympathie et total
soutien dans cette dure épreuve.

Que Dieu le Tout Puissant,
accorde au défunt Sa Sainte Miséricorde
et L'accueille en Son Vaste Paradis.

A Dieu nous appartenons
et à Lui nous retournons.



Midi Libre N° 830 Jeudi 3 décembre 2009 - 718/DJ/09

Immobilier

● Achat

◆ Cherche pour achat villa R+1 (700 m² et plus) avec jardin, côté Dar Diaf Chéraga, Dely Ibrahim, Draria, El Achour (offre le bon prix) ag. int.s'abst. Tél. : 021-74-93-06/ 0552-11-66-65/0550-19-88-34

◆ Cher. achat joli F2-F3, Alger centre et environs Bd Téliemly, Bd Med V, Golf, Hydra, Bd Bougara Tél. : 021-74-93-06/ 04-74-65-83

◆ Cher. achat F5 standing (150m² et plus) vue s.mer, télémly, côté Saint george, Franklin Roosevelt, Souidani Boudjemaa, Golf (immeub. st.) Ag.int. s'abst. Tél. : 0552-11-66-65/ 0550-19-88-34

● Vente :

◆ vend villa 400m² R+1 jardin, DNC cheraga, dar Diaf
◆ Villa 500m² R+2, bien située coopérat. El Djanene, Dely Ibrahim Tél. : 0550-19-88-33

◆ Vend villa 1.200 m², R+1, beau jardin, pied dans l'eau, vue s. la baie d'Alger, La Perouse, chemin des Ruines; ag. int.s'abst. Tél. : 0552-11-66-65

◆ Vends villa Adenaline 900 m², Blaise Pascal, Téliemly
◆ vend villa (350m²) sur grand Bd télémly Tél. : 0552-11-66-65

◆ Vends F1 (30m²), Duc des Cars Téliemly
◆ F3 Hussein Dey
◆ F3 Berazouane
◆ F3 Aérohabitat

◆ F6 Didouche
◆ F4 Téliemly
Tél. : 021-74-93-06/ 0550-19-88-34

◆ Vends 1 superbe joli F6 aménagé en F4 (200 m²) vue s. mer + garage, Bd Téliemly, côté Beaux Arts (refait)
◆ Vend. F5 (150m²) vue s.mer immb. st. Bd Med V, Tél. : 0552-11-66-65/ 0550-19-88-34

◆ Vends terrain 200m² conviendrait pour résidence, Dely Ibrahim tél. : 021-74-93-06

◆ Vends F4 vue s. mer, immeuble La Fayette
◆ F4 Viaduc vue s. mer, Téliemly
◆ F5 Bd Med V tél. : 021-74-93-06 / 021-74-65-83

● Location :

◆ Loue local (joli) 280m², bien situé, rue Didouche Mourad.
◆ Loue 180 m² conviendrait pour rest.ou salon thé Didouche Tél. : 0550-19-88-33/0550-19-88-34

◆ Urg. étranger cher. location F5-F6 pour bureau à Hydra, Macklay, Poirsson, Golf, Paradou, El Biar ag. int.s'abst. tél. : 0552-11-66-65.

◆ Loue pour étranger F5 + terrasse (250m²) Bd Téliemly.
◆ F5 haut standing + terrasses vue sur mer, côté Saint george
◆ F5 niveau de villa + terrasse-jardin, Clairval.
◆ F5 standing, côté Toyota, Val d'Hydra. ag. int.s'abst. tél. : 0552-11-66-65/ 0550-19-88-34

◆ Loue superbe, grande et jolie résidence R+1 haut standing, avec beau jardin, piscine, sauna-

hammam (convient pour habitation) ag. int.s'abst. Tél. : 052-11-66-65

◆ Urg. cher. location F2-F3 st. conviendrait pour bureaux, Bd Téliemly, Bd Didouche, Sacré cœur tél. : 021-74-65-83/ 021-74-93-06

◆ Loue villa R+1 standing, piscine bien située, Draria.
◆ Loue villa R+2 conviendrait pour bureaux ou habitation, Hydra, rue des Jardins. tél. : 0552-11-66-65

◆ Loue F3 standing, Golf
◆ F4+parking, Dely Ibrahim
◆ F4 meublé, Ben Aknoun
◆ F4 (300m²), Mohammadia
◆ F7 duplex, Hydra
◆ Loue villa meublée R+2 Draria Tél. : 0550-19-88-39

◆ Cher. location F2-F3 Alger-Centre et environs. Bd Téliemly, Bd Med V, El Biar, Didouche Mourad, Sacré Cœur tél. : 021-74-93-06

◆ Loue villa R+2 haut stan. (meublé bien située, coopérat. Samira (Ouled Fayet) Ag.int. s'abst. Tél. : 0552-11-66-65/ 0550-19-88-34

◆ Loue local 30m², Golf
◆ 70 m², Bd Med V
◆ 400m², Bd Zighout Youcef
◆ 350m², Bd Téliemly
◆ 350 m², Sidi Yahia Tél. : 0550-19-88-33/ 0550-19-88-34

◆ Loue de belles résidences standing R+1, jardin, piscine, Cheraga, les Grands Vents, Hydra, Maklay Tél. : 0552-11-66-65

AGENCE IMMOBILIÈRE "LE NID DOUILLET"

29 av. Mustapha El-Ouali Essaid (ex-Debussy) Alger
Tél. : 021-74-44-41 / 0665-25-04-29 / 0770-91-20-00

● Bd Mohamed V, côté immeuble la Fayette : loue pour une longue durée une villa, style colonial, sup.400 m², rénovée pour école privée, garderie, siège de société ou autre, composée d'une entrée principale et issue de secours, 2 façades, r-d-c surélevé/garage pour 2 voitures, studio au jardin de 30m², 1^{er} étage/4 pièces, w-c, s-d-b, balcons, terrasse, toutes commodités, climatiseurs, interphone. La villa est surélevée par rapport au studio, 2 entrées, une sur la cuisine, et l'autre sur grand salon, prix : 15U

● Carnot : loue un niveau de villa, r-d-c, sup.120m², composé d'un F4, avec aire de stationnement pour une voiture, prix : 06U

● Baranès II : loue 03 locaux, pour dépôt, 02X50m² plus 35m² espace pour stationnement, proximité autoroute, prix : 05U

● Pasteur : vends un F4, 5^e étage, sup.92m², sans ascenseur, avec balcon, vue sur le boulevard, prix : 1.280U

● Rue Charas : vends un fonds de commerce, d'un local, sup.92m², avec soupente de 90m², fini, très propre, avec 10m de façade, prix : 4.000U
● Bd Amirouche : vends un local, sup.200m², façade de 12m, avec arrière boutique et w-c, prix : 8.000U

● Didouche-Mourad : loue un ex-restaurant, style mauresque équipé de meubles et de décoration, possédant un dossier complet avec agrément pour une salle des fêtes, prix : 80U

● A 300m de la placette : loue un superbe studio, 1^{er} étage, sup. 25m², refait entièrement, convient pour bureaux, habitation, sur bord de route, vue dégagée, prix : 3,5U

-Côté de l'extension A : loue un niveau de villa, 1^{er} étage, composé d'un F3, propre tout neuf, quartier très résidentiel, prix : 35.000DA

● Telemly, côté Tonic : loue un F3, 7^e étage, avec ascenseur, propre, avec une terrasse et vue sur mer, prix : 08U/nég

● Cherche pour achat d'un F3, sur Hydra et environs

● L'Oasis : vends un niveau de villa, sup.82m², composé de 04 pièces, grande cuisine, avec cour, habitable et propre, prix : 1.080U

● Bainem : vends une très belle villa R+1, 200/400m², située au milieu du terrain, très belle finition, sous-sol/garage pour 06 voitures, cour pour 05 voitures, r-d-c grand salon, 03 pièces, cuisine, s-d-b, 1^{er} étage/grand salon, 03 pièces, s-d-b, 2^e étage/terrasse, prix : 9.000U

● Cherche pour location des villas pour habitation ou pour profession libérale

● Cherche pour location des appartements de type F1, F2, F3, F4, F5 et F6

● Bobillot : vends un F2, 4^e étage, sup.60m², propre et habitable, vue sur mer, prix : 750U/nég.

● Cap Djennat : vends une très belle villa R+1, 250/1.000m², composée de 07 chambres, un grand jardin avec des arbres fruitiers, avec une façade de 20m, sans vis-à-vis, très belle vue sur mer, prix 4.000U/nég

-Saket : vends un terrain, sup.3.480m², zone touristique, vue sur mer, avec acte, prix : 1,6U/nég

● En face centre commercial El Khalidj : loue pour bureau un niveau de villa, 1^{er} étage, sup.80m², composé d'un F4, prix : 06U

● Bouchebouk : vends un duplex, 2^e étage, sup.135m², situé dans un petit immeuble de 03 étages, composé d'un F5, refait, très propre, vue dégagée, prix 2.400U

● Rue du Hoggar : loue un F3 meublé, sup.90m², entrée indépendante, avec garage pour une voiture, jardin de 200m² avec arbres fruitiers, 02 w-c, 02 douches, très spacieux pour des étrangers, prix : 2.500 euros

● Chevalley, côté Clairval : Loue un superbe niveau de villa, composé d'un F4, avec de superbes finitions, très beau jardin de 200m², terrasse, fontaine en décoration, situé dans une impasse, avec vue sur le grand terrain du golf, location pour des étrangers seulement, prix : 22U

● Telemly, côté Tonic : loue un F4 aménagé en F3, 3^e étage, sup.100m², très propre, avec ascenseur, cuisine équipée, composé d'un grand salon, 02 pièces, vue sur le grand boulevard, prix : 06U/ferme

● Poirson, côté des ambassades : vends un terrain, sup.1.750m², très résidentiel, situé dans une impasse, prix : 20U

● A 200m de l'église Notre-Dame d'Afrique : vends une villa R+1, style colonial, sup.155m², composée de 6 pièces, plusieurs terrasses, un puits d'eau, vue imprenable sur la mer et sur la baie, prix: 2300U

● Coopémad Nord : loue un F5 semi-meublé, r-d-c, sup.100m², refait, très propre, avec chauffage central, frigo, machine à laver, dans un quartier résidentiel avec aire de stationnement, jardin, prix : 08U/ferme

Agence Immobilière "El Massalih"

6 rue Chérif-Zahar Didouche- Mourad
05 50 57 93 68 / 021 63 10 16

VENDS

- F2, 57 m², 2^e étage Duc Des Cars. Prix : 650 u/n

- F2, 62 m², 4^e étage, Garidi I. Prix 900 u/n

- F2, 29 m², 1^{er} étage, rue Chérif-Zahar. Prix : 500 u/n

-F2, 45 m², 5e étage Sacré-Cœur. Prix : 700 u/n

- Maisonnette, 90 m², Blida-Centre + acte, deux

chambres + cour + cuisine. Prix : 360 u/n

- Villa, 2 façades, 140 m², avec un grand local à Ghermoul. Prix 3.200 u

Duplex chéraga (R+1) Prix : 2 milliards

F5, 8e étage, 200 m² + terrasse à Meissonier Prix : 1400 U/N

F4, 4e Dely Brahim, 96 m²

Prix : 1.200 U accepte promesse de vente

F4, 106 m² RDC, refait à neuf Chérif Tahar Prix : 1.200 U/N

LOUE

- F3, Telemly, 75 m², 2e étage, sous sol. Prix : 4 u/n.

F2, niveau de villa, 80 m², Tixeraine Prix : 2,5 U

Félicitations

Med-Imadeddine s'est fait attendre préférant rester bien au chaud. Le 30 novembre il a fallu le forcer à venir enfin se blottir dans les douillies bras de ses heureux parents Naïma et Abdeslam. Sa tata Zineb Belhimeur adresse ses chaleureuses félicitations au couple et aux familles Belhimeur et Yettou qui ont accueilli ce précieux nouveau membre avec bonheur.

Longue et heureuse vie
MED-IMADEDLINE

GR

مكتب الأستاذ : محمود بو النمر موثق بسكيدة

تأسيس شركة - تعيين محافظ الحسابات

بموجب عقد محرر بتاريخ 16 نوفمبر 2009 مسجل. تم تأسيس شركة ذات مسؤولية محدودة مسماة : ديفينغ «كوسولتينغ» يوجد مقرها الاجتماعي بالجزائر حي 28 مسكن عمارة أ رقم 03 سعيد حمدين موضوعها : مؤسسة إئتمان مالي. مكتب الدراسات والإستشارة في الإعلام الآلي (كونسولتينغ) - مكتب الإستشارة القانونية - إدارة مؤسسات كل قطاعات النشاط - مكتب الدراسات في التنظيم و دراسات الأسواق و إستقصاءات. مكتب الهندسة والدراسات التقنية - مؤسسة المحاسبة - هيئة خاصة لتنصيب العمال - مكتب إستشارة. دراسات و مساعدة في الإستثمار. مؤسسة تنظيم التظاهرات الثقافية. الإقتصادية و العلمية - مؤسسة الهندسة في الإعلام الآلي الصناعي و الإنتاجي. إستشارة و مساعدة المؤسسات الوطنية والدولية في مجال الصناعة والطاقة - إستشارة. مساعدة. تقييم وإعداد برامج التكوين - مؤسسة خاصة للتكوين المهني - التقييمات المالية - خصيص الفواتير - دراسة إستشارة في ميدان الأمن - تأجير مياكل تجارية - مكتب أعمال - وكيل تجاري - شركة الإستثمار في كل المجالات - شركة الرأسمال الإستثماري - تمثيل أو وكالة تجارية للدول والجماعات الأجنبية - تمثيل أو وكالة تجارية للمؤسسات العمومية الأجنبية - وكالة الإشهار - وكالة الإتصالات - تركيب الشبكات ومعالجة العطيات - رأسمالها : 100.000.00 دج. مدتها : 99 سنة. إنداءا من قيدها بالسجل التجاري. عين السيد حداد رابح كمسير للشركة لمدة غير محددة - بنفس العقد عين السيد مهديوي سطوفا كمحافظ حسابات الشركة. تم إيداع تسختان من العقد بالفرع المحلي للمركز الوطني للسجل التجاري لولاية الجزائر.

للإعلان الموثق

مكتب الأستاذ : محمود بو النمر موثق بسكيدة

الشركة الوطنية للبتروكيماويات - ENIP. SPA

المقر الاجتماعي سكيدة المنطقة الصناعية

الرأسمال الاجتماعي : 9.000.000.000 دج

بموجب محضر إجتماع الجمعية العامة العادية للشركة الوطنية للبتروكيماويات المنعقد في جلسة غير عادية بمقر فرع نشاط المصب سوناطراك الكائن بجنان المليك حيدرة الجزائر العاصمة بتاريخ 08 جويلية 2009 تمت المصادقة على اللوائح التالية :

- اللائحة الأولى : عينت الجمعية العامة العادية للشركة السيد بن شوية عبد القادر كإداري لمدة أربع سنوات من 2009/08/01.

- اللائحة الثانية : أكدت الجمعية العامة العادية على انتخاب السيد نصر الدين كورداش كرئيس مجلس الإدارة و مدير عام للشركة الوطنية للبتروكيماويات.

- اللائحة الثالثة : فوضت الجمعية العامة العادية للشركة الوطنية للبتروكيماويات مجلس الإدارة من أجل التكفل بالشهر القانوني لكل اللوائح.

تمت المصادقة على جميع اللوائح بالإجماع.

للإعلان الموثق

PROGRAMME TÉLÉ : JEUDI

TF1

09:20 La vie avant tout
10:10 10h le mag
11:05 Météo
11:10 7 à la maison
12:00 Attention à la marche !
12:55 Petits plats en équilibre
13:00 Journal
13:50 Petits plats en équilibre
13:52 Météo
13:55 Les feux de l'amour
14:50 Une soeur dangereuse
16:45 Preuve à l'appui
17:35 Ghost Whisperer
18:25 Tournez manège !
19:10 La roue de la fortune
19:55 La prochaine fois, c'est chez moi
19:56 Météo
20:00 Journal
20:35 C'est ma Terre
20:38 Courses et paris du jour
20:40 Météo
20:45 Services sacrés
22:35 Les experts

france 2

09:02 Point route
09:03 Dans quelle éta-gère
09:05 Des jours et des vies
09:30 Amour, gloire et beauté
09:55 C'est au programme
10:50 CD'aujourd'hui
10:55 Météo
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:50 Rapport du Loto

12:53 Je commence demain
12:55 Météo
13:00 Journal
13:45 Les gestes qui rassurent
13:50 Météo
13:55 Consomag
14:05 Toute une histoire
15:15 Un cas pour deux
16:15 Commissaire Lea Sommer
17:10 Rex
17:55 Côté match du jour
18:05 En toutes lettres
18:50 CD'aujourd'hui
19:00 N'oubliez pas les paroles
19:40 Point route
19:50 Météo
19:55 Les étoiles du sport
20:00 Journal
20:30 Les gestes qui rassurent
20:31 Le progrès en questions
20:32 Météo
20:35 Envoyé spécial
22:45 Climat 2
22:50 Le monde solidaire
22:55 Infrarouge
23:00 Parents de meurtriers
23:50 La liberté sous conditions

france 3

09:00 Plus belle la vie
09:30 Zorro
10:00 Des histoires et des vies
10:55 30 millions d'amis collector
11:30 Consomag
11:35 Flagrants délits
11:40 Le 12/13
11:50 Edition de l'outre-mer
11:55 Météo
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:55 Météo

13:00 Côté cuisine
13:35 En course sur France 3
13:50 Inspecteur Derrick
14:40 Keno
14:45 Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil
16:30 Culturebox
16:35 Slam
17:05 Un livre un jour
17:15 Des chiffres et des lettres
17:50 Questions pour un champion
18:30 18:30 aujourd'hui
18:45 19/20 Edition Nationale
18:50 Edition régionale et locale
19:00 Journal régional
19:28 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:08 Les étoiles du sport
20:10 Plus belle la vie
20:35 Mémoires de nos pères



22:40 Météo
22:43 La minute épique
22:45 Soir 3
23:15 Ce soir (ou jamais !)

arte

19:00 Les aventures culinaires de Sarah Wiener
19:30 Arte culture
19:45 Arte info

20:00 L'organisation secrète des fourmis
20:45 Les particules élémentaires
22:35 Chine, l'empire de l'art
23:30 Au coeur de la nuit



10:00 Absolument stars
11:20 Tout le monde déteste Chris
11:50 La petite maison dans la prairie
12:45 Météo
12:50 Le 12 50
13:05 Ma famille d'abord
13:30 Météo
13:40 Au nom de la vérité
15:30 Le mystère de Johanna
17:20 Le rêve de Diana
17:50 Un dîner presque parfait
18:50 100 % mag
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:40 L'internat
22:35 Le châtiment



09H00 Ce que j'aime chez toi
10H00 Foot-ball Channel
11H00 Match de Foot-ball : O.M vs Sochaux
12H30 NESS... NESSMA
13H30 Mirna & Khalil
14H30 J A D
15H30 Desperate Housewives
17H30 Little Einsteins
18H00 Ce que j'aime chez toi
19H00 J A D
20H00 Mirna & Khalil
21H00 Qui Veut Gagner Des Millions ?

22H00 GILMORE GIRLS
23H00 Match de Foot-ball



09:50 Tellement vrai
11:25 Powder Park
12:20 Friends
13:40 En quête de preuves
16:10 Tellement people
16:40 La vie de palace de Zack et Cody
17:05 Les sorciers de Waverly Place
17:35 Friends
18:00 Physique ou chimie
18:50 South Park
20:15 12 Infos
20:35 Tellement vrai
22:15 Brocéliande



Direct 8

13:25 Le Flash
13:35 Maigret
17:10 Drôles de dames
18:10 Le zapping
18:35 Le Flash
18:40 Morandini !
19:45 Starsky et Hutch
20:40 Midnight Run
22:45 Comme un oiseau sur la branche

PROGRAMME TÉLÉ : VENDREDI

TF1

09:20 La vie avant tout
10:10 10h le mag
11:10 7 à la maison
12:00 Attention à la marche !
12:55 Petits plats en équilibre
13:00 Journal
13:50 Petits plats en équilibre
13:52 Météo
13:55 Les feux de l'amour
14:50 Une soeur dangereuse
16:45 Preuve à l'appui
17:35 Ghost Whisperer
18:25 Tournez manège !
19:10 La roue de la fortune
19:55 La prochaine fois, c'est chez moi
19:56 Météo
20:00 Le journal
20:35 Repérages déco
20:37 Courses et paris du jour
20:39 Météo
20:40 Trafic info
20:45 Le grand duel des générations



23:10 Euro Millions
23:15 C'est quoi l'amour ?

france 2

09:02 Point route
09:03 Dans quelle éta-gère

09:05 Des jours et des vies
09:30 Amour, gloire et beauté
09:55 C'est au programme
10:50 CD'aujourd'hui
10:55 Météo
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:50 Rapport du Loto
12:53 Je commence demain
12:55 Météo
13:00 Journal
13:45 Les gestes qui rassurent
13:50 Météo
13:55 Consomag
14:05 Toute une histoire
15:15 Un cas pour deux
16:15 Commissaire Lea Sommer
17:10 Rex
17:55 Côté match du jour
18:05 En toutes lettres
18:50 CD'aujourd'hui
19:00 N'oubliez pas les paroles
19:40 Point route
19:50 Météo
19:55 Les étoiles du sport
20:00 Journal
20:30 Mon pharmacien est formidable
20:34 Météo 2
20:35 Jusqu'à l'enfer
22:10 Central nuit
23:00 Le monde solidaire
23:05 Téléthon 2009 : J'ai quelque chose à vous dire

france 3

09:00 Plus belle la vie
09:30 Zorro
10:00 Des histoires et des vies
10:55 30 millions d'amis collector
11:30 Consomag
11:35 Flagrants délits
11:40 Le 12/13

11:50 Edition de l'outre-mer
11:55 Météo
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 Côté cuisine
13:35 En course sur France 3
13:50 Inspecteur Derrick
14:40 Keno
14:45 Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil
16:30 Culturebox
16:35 Slam
17:05 Un livre un jour
17:15 Des chiffres et des lettres
17:50 Questions pour un champion
18:30 18:30 aujourd'hui
18:45 19/20 Edition Nationale
18:50 Edition régionale et locale
19:00 Journal régional
19:28 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:08 Les étoiles du sport
20:10 Plus belle la vie
20:35 Téléthon 2009 : Guérir, on en parle



22:30 Trophée Jules Verne
22:33 Météo
22:34 La minute épique
22:35 Soir 3
23:05 LotoFoot
23:10 Les vrais experts, quand la science enquête

arte

19:00 Globalmag
19:30 Arte culture
19:45 Arte info
20:00 Du baiser au bébé
20:45 Grands reporters
22:20 Jeux de pouvoir
23:10 Tracks



10:00 Absolument stars
11:20 Tout le monde déteste Chris
11:50 La petite maison dans la prairie
12:45 Météo
12:50 Le 12 50
13:05 Ma famille d'abord
13:30 Météo
13:40 Au nom de la vérité
15:30 Le mystère de Johanna
17:20 Le rêve de Diana
17:50 Un dîner presque parfait
18:50 100 % mag
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:40 N.C.I.S.
23:05 Sons of Anarchy
23:55 Scrubs



09H00 Touche pas à mes filles
10H00 Foot-ball Channel
11H00 Foot-ball BARCA TV
12H30 NESS... NESSMA
13H30 Mirna & Khalil

14H30 J A D
15H30 Desperate Housewives
17H30 X men
18H00 Touche pas à mes filles
19H00 J A D
20H00 Mirna & Khalil
21H00 Qui Veut Gagner Des Millions ?



22H00 GILMORE GIRLS



09:50 Tellement vrai
13:40 En quête de preuves
16:10 Tellement people
16:40 La vie de palace de Zack et Cody
17:05 Les sorciers de Waverly Place
17:35 Friends
18:00 Physique ou chimie
18:50 South Park
20:15 12 Infos
20:35 Les mille et une nuits
23:50 La nuit nous appartient

Direct 8

17:00 Les déménageurs de l'extrême
18:00 Le zapping
18:35 Le Flash
18:40 Morandini !
19:45 Starsky et Hutch
20:40 L'école des Stars
22:50 Les perles du Net

MIDI

Qualité national d'information

Directrice
de la publication :
Saida Azzouz
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef :
Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com

Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, ALger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28

Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine -Tel/Fax : 031.64.17.53
Bureau de Annaba
24 rue Med Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-ouzou
Cité mohamed-Boudiaf BT 29 A
Nouvelle Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 D.A.
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 02100007130000214 clé 16
Web : www.lemidi-dz.com
Adresse : 26 rue Didouche mourad

La reproduction de tout article
est interdite sans l'accord de
la rédaction. Les manuscrits,
photographies ou tout autre
document et illustration,
adressés ou remis à la
rédaction ne seront pas
rendus et ne feront l'objet
d'aucune réclamation.

Une tombola à l'occasion de la CAN 2010 : Des voyages en Angola, des téléphones multimédias et des cadeaux surprises à gagner

Nedjma, sponsor officiel de la FAF et de l'équipe nationale, célèbre la qualification des Verts à la Coupe d'Afrique des Nations (CAN 2010) et compte bien en faire bénéficier ses clients.

Pour ce faire, Nedjma lance une superbe tombola au profit de ses clients postpayés et prépayés, avec à la clé, des voyages, des tenues de sport aux couleurs de l'Equipe nationale, des téléphones portables multimédias de dernière génération et plein d'autres surprises. Pour participer à la tombola spéciale CAN, il suffit au client d'envoyer «CAN» au numéro court 2010 entre le 1^{er} décembre et le 10 janvier 2010. Plus le client



envoie de SMS, plus il multiplie ses chances de gagner. Le prix du SMS est de 50 dinars TTC.

Deux tirages au sort seront effectués en présence d'un huissier de justice. Les heureux gagnants recevront l'un des nombreux cadeaux mis en jeu dont des voyages tous frais payés en Angola durant les différents tours de la Coupe d'Afrique des Nations qui s'y déroulera du 10 au 31 janvier prochain. Aussi, des tenues de sport aux couleurs de l'équipe nationale et des téléphones multimédias ainsi que d'autres cadeaux surprises sont également à gagner. Une fois encore, Nedjma confirme son engagement dans la promotion du football algérien en multipliant offres et promotions au grand bonheur de ses clients.

2 terroristes abattus à Tizi-Ouzou

Les forces de sécurité ont abattu deux terroristes et blessé un troisième, au cours d'une embuscade menée par les forces de sécurité hier, aux environs de 15 h au village dit Tadart dans la commune d'Ait Yahia. A l'issue de cette opération dans les maquis de la haute Kabylie, les éléments de la sécurité sont également parvenus à récupérer deux armes de type Kalachnikov.

Notons que les forces de sécurité multiplient les ratissages dans la région afin de dissuader les dernières poches du terrorisme qui se sont repliées dans les vastes maquis de cette région montagneuse. Le

dernier coup de filet en date dans la région remonte au début du mois de novembre dernier, où trois islamistes armés ont été abattus, dans une embuscade tendue par des militaires, non loin du village Talla Khelil. A l'issue de cette opération, les soldats de l'ANP avaient récupéré deux kalachnikovs. Les corps des terroristes éliminés avaient été acheminés à la morgue du CHU Nedir Mohamed de la ville de Tizi-Ouzou. L'un des sbires du GSPC abattus a été identifié. Il s'agit de Mazari originaire de Sidi Naâmane. Il était âgé de 40 ans.

En raison du mauvais temps, un car ferry bloqué au port de Skikda

Le car ferry Al Djazair II, qui devait appareiller dans l'après-midi du 30 novembre 2009, a été bloqué à quai, au niveau du port de Skikda, en raison des mauvaises conditions météorologiques qui ont sévi dans la région durant ces der-

nières 48 heures marquées par un retour brusque du froid et d'importantes précipitations avec un vent violent et une mer fortement agitée.

Le départ du bateau, qui avait à son bord plus de 300 passagers et 150 véhicules à destination de

Marseille, a été reporté sine die. Son équipage n'avait, jusqu'à hier soir, pas pris encore la décision d'appareiller. Les passagers qui se retrouvent coincés à bord doivent attendre que les conditions météorologiques s'améliorent.

Sports d'hiver : Tikjda sous la neige

A l'instar de l'ensemble du massif montagneux du Djurdjura, Tikjda a enregistré les premières chutes de neige importantes de l'automne. En effet, pas moins de 50 centimètres de neige ont été relevés au niveau du complexe sportif de Tikjda et il ne s'agit là que de chutes enregistrées en une seule nuit.

Ces chutes de neige sont les signes

annonciateurs d'un hiver qui s'annonce rude et rigoureux, mais aussi intéressant pour les skieurs. Une chose est certaine, la saison hivernale 2009/2010 s'annonce sous de bons auspices. Pour rappel, l'enneigement de la saison dernière a permis à nos skieurs de continuer à s'entraîner jusqu'à la fin du mois de mai.

Projet "Enfance et droits" : 18 microprojets associatifs réalisés depuis 2007

Dix-huit microprojets associatifs ont été réalisés en Algérie dans le cadre du projet "Enfance et droits" lancé par l'association de solidarité "Handicap international" afin de renforcer la prise en charge des enfants en situation de handicap, rapporte l'APS qui cite le chef du projet, Alice Bloomfield.

"Dix-huit microprojets associatifs ont été soutenus et financés en Algérie

par le projet "Enfance et droits". Mis en place par onze associations, ces microprojets ont tous été réalisés depuis 2007, date du lancement du projet", a-t-elle précisé lors d'une conférence sur l'insertion scolaire des enfants handicapés.

Indiquant que ce projet prendra fin au cours du mois de décembre, l'oratrice a souligné qu'"il s'agissait d'accompagner une dynamique positive d'hu-

manisation des pratiques mettant l'enfant au centre des préoccupations de ces professionnels".

Les bénéficiaires finaux du projet sont, a-t-elle ajouté, "les enfants atteints de maladies neuromusculaires, les enfants handicapés moteurs, les enfants déficients intellectuels et les enfants hospitalisés atteints de maladies graves ou chroniques".

Le lanceur de chaussures irakien à Paris : Un compatriote journaliste lui rend la pareille

PAR GHANIA KHELIFI

Dans une salle pleine comme un oeuf, le célèbre journaliste irakien, Mountazer Al Zaidi, qui avait lancé ses chaussures à la figure de George Bush en 2008, a subi le même geste d'un individu se présentant comme journaliste irakien réfugié politique. Personne ne s'attendait à cette réaction de l'homme qui commence par accuser Al Zaidi de soutenir la dictature, lui reprochant de qualifier le renversement du régime de Saddam Hussein "d'occupation" par l'envahisseur américain. Soudain l'homme crie, en joignant le geste à la parole : "voilà une autre chaussure pour toi". La dite chaussure vole jusqu'à la tribune sans toucher Al Zaidi. Le frère de ce dernier enlève à son tour sa chaussure, la lance sur le provocateur et se jette sur lui. Puis, ce fut une mêlée indescriptible sous les caméras de la presse internationale. Le provocateur est évacué et chacun reprend progressivement ses esprits. Mountazer dira alors qu'il connaît son "agresseur" qui serait "un collaborateur des américains". A propos des "collaborateurs", il dira que l'histoire les jugera et annonce son intention de fonder une association humanitaire pour défendre les intérêts des victimes irakiennes de l'occupation américaine, tout en envisageant, dans un second temps, de porter plainte contre l'ancien président américain G.Bush, devant une juridiction internationale pour crimes de guerre. Mountazer a été libéré à la mi-septembre et est toujours sous contrôle médical après les tortures subies au cours de ses 9 mois de prison en Irak. Après son geste, il avait été emprisonné et rapporté à ce sujet que "pendant trois jours, j'ai été torturé, les mains ligotées, battu avec des barres de fer, des chaises et à deux reprises, on m'a injecté quelque chose dans le sang. Mon médecin dit qu'il faut attendre six mois pour savoir de quoi il s'agit". A la question de savoir s'il est fier que son acte ait fait des émules dans le monde, le journaliste répond : "je ne suis ni fier, ni gêné".

Les opprimés ont trouvé à travers ce geste, selon lui, un moyen de s'exprimer et si c'était à refaire, il le referait car "si votre pays était occupé vous ne recevriez pas l'envahisseur avec des fleurs". Interrogé sur les nombreux cadeaux et même les demandes en mariage qu'il a reçues, le journaliste précise que ces dons ont été redistribués au peuple irakien. "J'ai demandé à ma famille qu'ils ne devaient rien garder et qu'ils doivent tout distribuer aux irakiens". Mountazer, contrairement à ce que certains soutiennent, n'a pas de projet d'activité politique et entend demeurer dans la famille de la presse. Il est déterminé à revenir vivre en Irak "auprès des miens". Pour l'instant, il doit se rendre en Suisse où il poursuit ses soins car Mountazer est un homme dont le corps garde encore les stigmates de la torture : dents cassées, ligaments déchirés, multiples fractures et autres traumatismes. A ce propos, il dira qu'il est sans illusion "le bâton était irakien mais la main était américaine".

G. K.



Soudain l'homme crie, en joignant le geste à la parole : "voilà une autre chaussure pour toi". La dite chaussure vole jusqu'à la tribune sans toucher Al Zaidi. Le frère de ce dernier enlève à son tour sa chaussure, la lance sur le provocateur et se jette sur lui. Puis, ce fut une mêlée indescriptible sous les caméras de la presse internationale.



Très Libre



sidou@lemidi-dz.com



Concours de la meilleure photo



13



14

* Coût du SMS 5 DA

Midi Libre poursuit son concours des plus belles photographies prises lors des différentes manifestations de soutien aux Verts.

Ces derniers jours de liesse, entièrement consacrés aux manifestations de soutien aux Verts, ont été, pour des centaines de citoyens, l'occasion de prendre des photos pour immortaliser l'instant, à l'aide d'un appareil photo ou d'un téléphone portable.

Midi Libre donne à ses lecteurs l'occasion de publier quotidiennement leurs photos.

opérateurs de téléphonie mobile; coût du SMS : 5 DA.

billet d'avion à destination de l'Angola à l'occasion de la CAN 2010.

● Il suffit de les envoyer accompagnées de vos coordonnées à l'e-mail suivant : concours-photo@lemidi-dz.com

● Les cinq premiers lauréats se verront offrir un appareil photo numérique

Voter pour votre photo préférée envoyez un sms au 63034 :

- photo 13 pour la photo numéro 13
- photo 14 pour la numéro 14

● Les photos envoyées et publiées seront soumises au vote des lecteurs via SMS au 63034 à partir des trois

● Les cinq meilleures photographies seront de nouveau soumises au vote des lecteurs

* Le poids du fichier photo ne doit pas dépasser 1 Mo
* Ce concours prendra fin le 31 décembre 2009

● Le gagnant sera récompensé par un

